

## RAPPORT D'ACTIVITE 2011 PREVISIONNEL 2012



[www.pole-lagunes.org](http://www.pole-lagunes.org)

Structures porteuses partenaires:



**Nathalie BARRE**  
**Nathalie CHOKIER**  
**Sonia BERTRAND**  
**Gwenaëlle LEVIOL**  
**Virginie MAUCLERT**

**Mars 2012**

# SOMMAIRE

---

<i>Eléments de contexte</i> .....	3
<b><i>I. Bilan 2011 et prévisionnel 2012</i></b> .....	<b>5</b>
I.1 Sources de financement du Pôle lagunes 2011 .....	5
I.2 Comparaison des dépenses par rapport au prévisionnel .....	7
I.3 Budget prévisionnel du Pôle lagunes en 2012 .....	10
<b><i>II. Principales actions en 2011 et perspectives 2012</i></b> .....	<b>12</b>
II.1. Base de données bibliographique et annuaire des compétences (A10) .....	12
II.2 Contribution aux démarches de suivi des milieux lagunaires et inventaires (A20) .....	16
II.3 Site Internet et production de documents de sensibilisation (B10) .....	20
II.4 Autres actions de sensibilisation et éducation à l'environnement (B12) .....	24
II.5 Formation des gestionnaires et transfert de connaissances (B20) .....	28
II.6 Veille technique pour les collectivités territoriales et gestionnaires (B30) .....	30
II.7 Valorisation des acteurs économiques dans leur démarche de gestion durable (B40) .....	32
II.8 Sensibilisation des décideurs et des collectivités territoriales (B50) .....	35
II.9 Liens à l'échelle nationale (C) .....	37
II.10 Liens à l'échelle internationale (D) .....	39
II.11 Fonctionnement du Pôle (E) .....	39
<b><i>Conclusion</i></b> .....	<b>41</b>
<b><i>Liste des Annexes</i></b> .....	<b>43</b>

## Photos de couverture :

Etang de Vic (étangs palavasiens, crédit photo Siel) ; formation conjointe avec l'ATEN (crédit photo S. Chalvet, 2011), JMZH Corse (crédit photo OEC, 2011) ; Remise du Prix Pôle-relais lagunes méditerranéennes 2011 (crédit photo H.Hôte/Caméléon/TdV, 2011)

## ELEMENTS DE CONTEXTE

### ❖ Contexte et organisation

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes (ci-après nommé Pôle lagunes) a été initié en 2001 dans la lignée du 1<sup>er</sup> Plan national d'action en faveur des zones humides (1995-2002) pour accompagner les initiatives en faveur de la gestion durable des lagunes méditerranéennes en Languedoc-Roussillon, PACA et Corse.

Coordonné par la Tour du Valat en PACA, ce programme s'appuie sur le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon (CEN L-R) et l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC) afin d'être représenté dans chaque région méditerranéenne.

Le Pôle lagunes bénéficie d'un Comité de pilotage pluriannuel, présidé par le DREAL PACA, composé de ses principaux financeurs, qui définit ses orientations et ses priorités d'action et s'assure de leur bonne réalisation. Par ailleurs, un Comité d'orientation a pour vocation de produire des recommandations sur les orientations du Pôle lagunes : cet organe d'échange et de réflexion permet de consulter décideurs, scientifiques et socio-professionnels tous les 2 ans.

Au niveau national, trois autres Pôles-relais travaillent actuellement sur d'autres zones humides : les tourbières ; les mares, zones humides intérieures et vallées alluviales ; les marais Atlantiques de la Manche et mer du Nord. Depuis 2008, l'Onema coordonne et oriente l'activité de ces 4 Pôles-relais Zones Humides qui participent activement à la mise en œuvre de la politique nationale en faveur des zones humides.

### ❖ Objectifs généraux et actions phares

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes répond à deux objectifs essentiels :

- **constituer un réseau d'échange** des acteurs concernés par les lagunes méditerranéennes : gestionnaires, agents des collectivités territoriales et de l'Etat, socio-professionnels, scientifiques, grand public, etc. ;
- **mutualiser les connaissances et les bonnes pratiques afin de les diffuser** auprès des acteurs/gestionnaires pour agir plus efficacement pour la préservation et la restauration de ces milieux.

De ces objectifs ambitieux découlent plusieurs **actions phares** :

- la diffusion de connaissances fiables sur les lagunes méditerranéennes via les outils suivants: animation du site Internet, diffusion d'une lettre d'information électronique 'Lettre des lagunes', veille documentaire et alimentation d'une Base de données bibliographique, mise à jour d'un annuaire des acteurs, réalisation de synthèses à destination d'acteurs spécifiques, etc.
- la coordination pour la mise en avant de la Journée mondiale des zones humides,

- la promotion de bonnes pratiques de gestion et de restauration par échanges d'expériences : des rencontres techniques, voyages d'études ou formations sont organisées.

La force et l'originalité du Pôle lagunes est de faire se rencontrer des connaissances et des compétences encore majoritairement déployées à part. En créant un espace institutionnel dédié, il permet aux lagunes méditerranéennes d'être un sujet traité à part entière.

### ❖ Synthèse 2011 - prévisionnel 2012

Ce rapport présente la **synthèse des actions menées par le Pôle lagunes en 2011 et la proposition de prévisionnel en 2012**. Il a été remis à jour suite au Comité de Pilotage de mars 2012.

Le rapport a été réalisé par l'équipe du Pôle lagunes :

- *Virginie MAUCLERT*, chef de projet, pour la coordination générale du Pôle lagunes et son animation en Provence-Alpes-Côte d'Azur, à la Tour du Valat,
- *Nathalie BARRE*, chargée de la communication/administratrice des bases de données et du site Internet, qui devient chargée de mission pour l'animation du Pôle lagunes en PACA à compter de 2012,
- *Nathalie CHOKIER* venue en appui en 2011, d'abord comme stagiaire, puis en mission pour 2 mois, à la Tour du Valat, elle devient chargée de gestion de l'information à compter de 2012,
- *Gwenaëlle LE VIOL*, responsable de l'animation du Pôle lagunes en Corse à l'OEC, de retour de congé maternité en mars 2012,
- *Sonia BERTRAND*, chargée de mission pour l'animation du Pôle lagunes en Languedoc-Roussillon au GEN L-R et *Magali BOYCE* pour la partie animation 'écotourisme'.

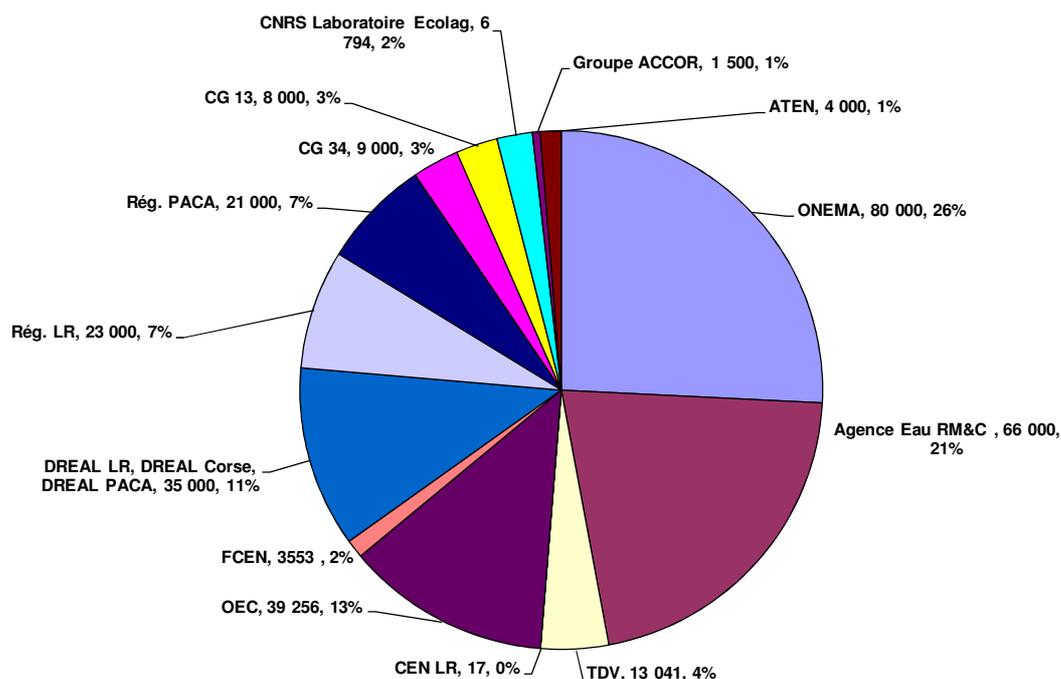
*Sans oublier nos stagiaires de l'année 2011: Nathalie CHOKIER pour l'appui aux missions de documentation/site Internet, les stagiaires du Master 1 Système d'Information et Information Géographique pour la Gestion et la Gouvernance des Territoires : Jérôme HAAS, Hanen EL BOUGHANMI, Julien PETAUX, Pierre-Henri DUBOIS et Jean-Briec LEHEBEL-PERON sur la base de données du FIL Med et l'interface de saisie des données en ligne. Toute l'équipe du Pôle lagunes les remercie chaleureusement pour leur implication et leur dynamisme.*

# I. BILAN 2011 ET PREVISIONNEL 2012

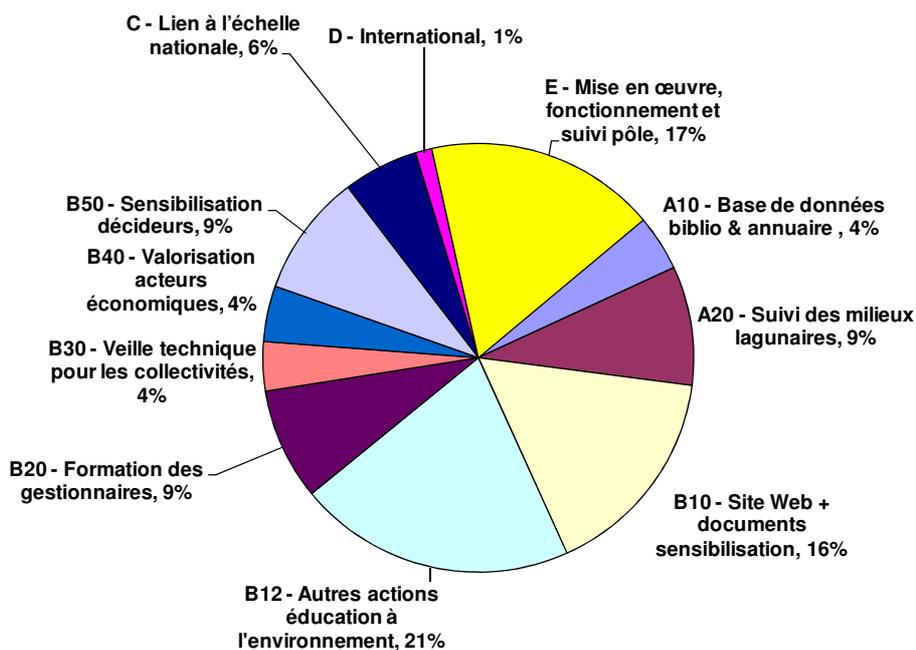
## I.1 Sources de financement du Pôle lagunes 2011

Le plan de financement prévisionnel du Pôle lagunes pour 2011 prévoit un **budget global de 310 161 €** (budget validé en COPIL mars 2011), avec le plan de financement et le découpage par actions suivant :

Graphique 1 : Plan de financement prévisionnel pour 2011



Graphique 2 : Découpage prévisionnel des actions pour 2011



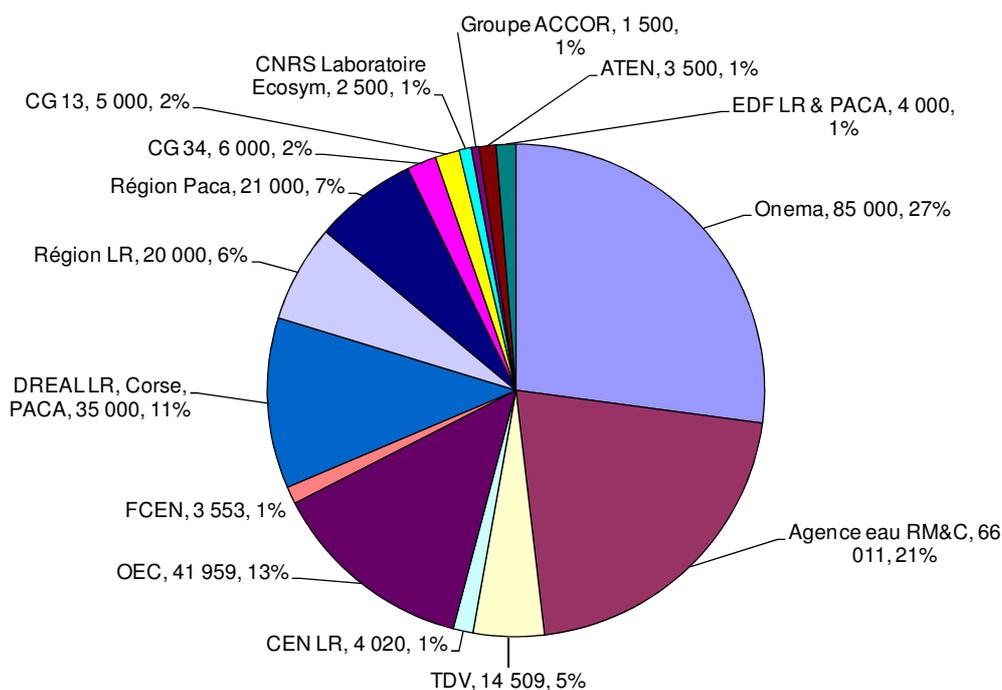
Par rapport à ces prévisions de plan de financement, les points à noter sont les suivants :

- Onema : 5000 € supplémentaires ont été alloués considérant la charge de travail à réaliser sur la BD bibliographique en lien avec le portail national documentaire sur l'eau.
- CG 13 : sur les 8000 € demandés, 5000 € ont été attribués sur la partie fonctionnement. La subvention de 2000 € concernant les JMZH 2011 a été refusée au motif que l'évènement a lieu trop tôt dans l'année pour être financé. Les dépenses sur cette action ont néanmoins été engagées par la TdV, considérant que sa non attribution pourra être compensée par une réduction globale des dépenses par ailleurs.
- ATEN : sur les 4000 € prévus, 3500 € ont été alloués considérant certaines dépenses non réalisées par la Tour du Valat (sorties de terrain).
- Journées du Patrimoine : les demandes de subventions de la région LR (3000 €) et du CG 34 (3000 €) ont été refusées. Une demande supplémentaire a été réalisée auprès d'EDF qui a financé 4000 €.
- CNRS/Laboratoire Ecosym : la subvention a été réduite au temps de travail réellement effectué (6794 € à 2500 €)
- Tour du Valat : l'autofinancement a été augmenté d'environ 1500 € du fait de réajustements en termes de salaire (prime de précarité, augmentation salariale)
- CEN L-R : l'autofinancement a été augmenté de 4000 € du fait du dépassement des temps passés.
- OEC : l'autofinancement a été augmenté de 2700 € du fait du dépassement des temps passés.

Les autres demandes de subvention ont été accordées en totalité au Pôle lagunes.

La répartition du plan de financement réel est donc la suivante, pour un montant de 313 552 € :

**Graphique 3 : Plan de financement réel pour 2011**



## I.2 Comparaison des dépenses par rapport au prévisionnel

(Voir le calendrier en [Annexe 1](#) et le bilan financier en [Annexe 2](#))

Le budget prévisionnel du Pôle lagunes sur l'année 2011 prévoyait un montant total des dépenses de **310 161 €**. Le montant réel des dépenses s'élève à **313 552 €** d'après le bilan réalisé en février 2012. Bien que les dépenses réelles soient sensiblement équivalentes aux dépenses prévisionnelles, certains ajustements au sein du budget ont été réalisés :

- la répartition du temps de travail sur les actions du Pôle lagunes :

=> à CEN LR le temps initialement prévu était de 164 jours, soit 23 jours de moins que le temps réellement effectué (187 jours contre 231 en 2010). Cet écart est lié à un dépassement des temps passés sur plusieurs actions : B30 – veille technique pour les collectivités (4j), B40 valorisation des acteurs économiques (5j), B12 Education à l'environnement (9j). Il faut noter également une augmentation des frais fixes de 60 à 70€/j. Les frais liés aux salaires et frais fixes sont ainsi supérieurs de 7 680 € par rapport au prévisionnel.

=> à la TdV, le temps initialement prévu était de 363 jours, soit 26 jours de moins que le temps réellement effectué (389 jours, contre 273 jours en 2010). Cet écart est lié à la demande supplémentaire formulée par l'Onema sur la BD bibliographique (cf. ci-dessus). Les frais liés aux salaires et frais fixes sont ainsi supérieurs de 4 024 € par rapport au prévisionnel.

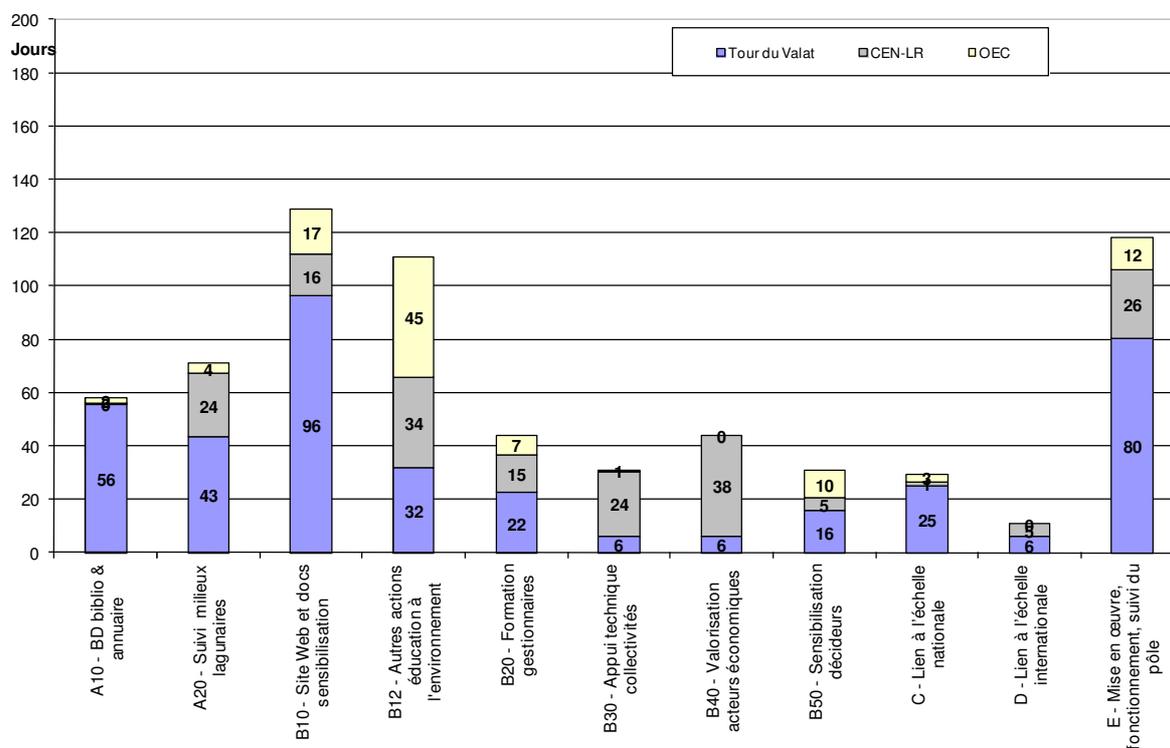
=> à l'OEC, le temps initialement prévu était de 92 jours, soit 9 jours de moins que le temps réellement effectué, lié aux JMZH qui ont pris davantage de temps que prévu, dans un contexte de remplacement de la chargée de mission.

- certaines prestations n'ont pas été réalisées pour des raisons diverses (cf. détails II): séminaire à l'attention des élus pour les JMZH (prestation 1 500€ / CEN LR), référent technique FILMED en PACA (1 800 € / TdV), Lettre des lagunes Hors Série (2 150 € / TdV déjà payée à la commande en 2010), réunion démoustication gestionnaires (1750 € / TdV). D'autres frais ont été diminués en cours d'exercice. Au global, les prestations sont inférieures d'environ 12 500 € par rapport au prévisionnel.

- certaines prestations ont été transférées par commodité de la TdV au CEN LR et font l'objet d'un avenant à notre partenariat 2011 : 4 007 euros (stage FIL MED, frais voyage d'étude, frais diffusion JMZH, chantier ACCOR)

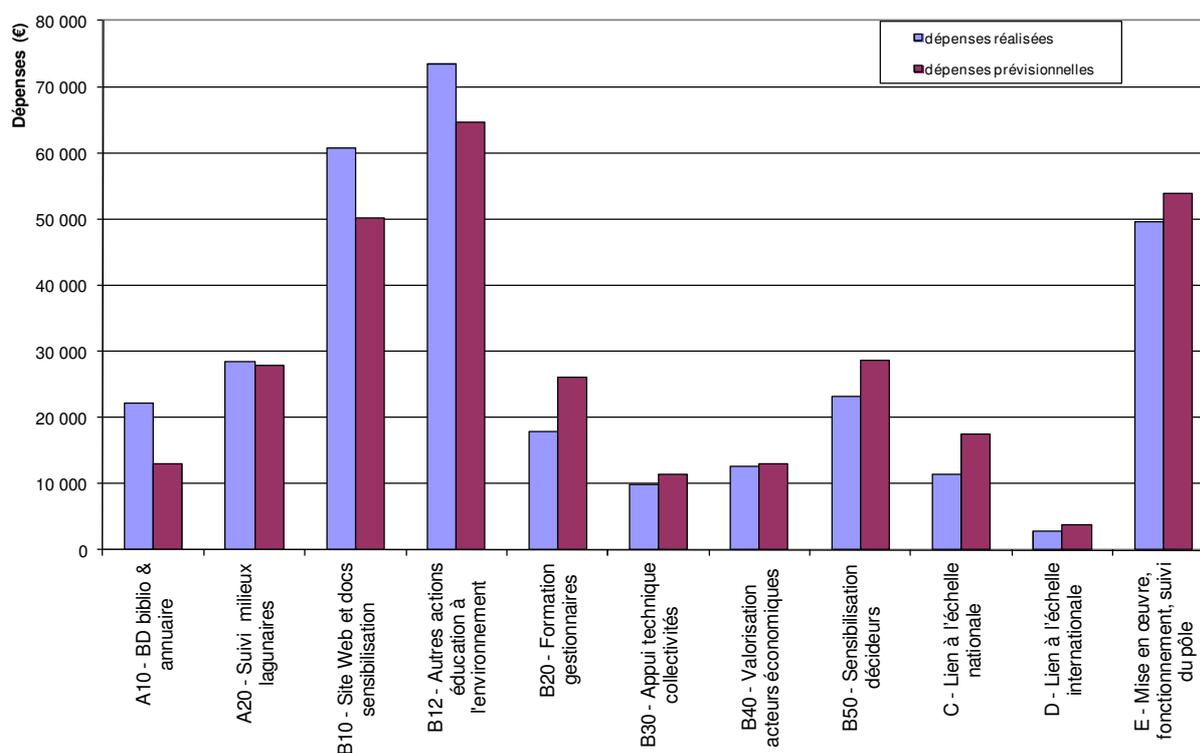
Globalement le Pôle lagunes a passé 676 jours (contre 696 jours en 2010) au lieu des 619 prévus initialement, soit une augmentation d'environ 9%. La répartition du travail de chaque structure par action est représentée ci-après.

**Graphique 4 : Temps de travail passé en 2011 par action et par structure**



La comparaison des dépenses réelles avec celles prévues est illustrée dans le graphique suivant.

**Graphique 5 : Comparaison entre dépenses prévisionnelles et réalisées, par action, en 2011**



Ce graphique permet de montrer les réajustements financiers réalisés en cours d'exercice lors de la non réalisation ou la réalisation moindre de certaines actions, ou à l'inverse lors de dépenses supplémentaires.

- Action A10 - Base de données bibliographique et annuaire : les nombreux travaux réalisés sur la BD bibliographique, notamment pour alimenter le Portail Documentaire 'Les documents techniques sur l'eau' en lien avec l'Onema ont entraîné une augmentation des dépenses de près du double par rapport au prévisionnel.

- Action A20 – Suivi des milieux lagunaires : grâce à un réajustement suite au bilan à mi-parcours réalisé en septembre 2011 qui mettait en évidence un dépassement à craindre, cette action a pu être contenue dans son enveloppe initiale. A noter l'investissement financier sur cette action a été d'environ 15 000 € de moins qu'en 2010 et est lié notamment aux difficultés à faire financer le FILMED en LR.

- Action B10 – Site Internet : l'écart d'environ 10 000 € à noter entre le prévisionnel et le réalisé est lié à la refonte du site Internet qui a pris bien plus de temps qu'estimé. Cette action ayant été jugée prioritaire en 2011, le temps passé n'a pas pu être contenu davantage.

- Action B20 – Formation aux gestionnaires : la réunion interrégionale sur la démoustication initialement prévue a été annulée en cours d'exercice suite à une décision du COPIL en juin 2011 considérant les enjeux liés à la démoustication en Camargue et le séminaire attendu sur ce thème fin 2011.

- Action B50 – Sensibilisation décideurs : la Journée Mondiale des Zones Humides à destination des élus a été remplacée par une participation active au séminaire des animateurs de site Ramsar pour la remise du 1<sup>er</sup> Prix Pôle-relais lagunes méditerranéennes. L'investissement total de dépenses est moindre que le prévisionnel, mais il est près de 5 fois supérieur à celui de 2010.

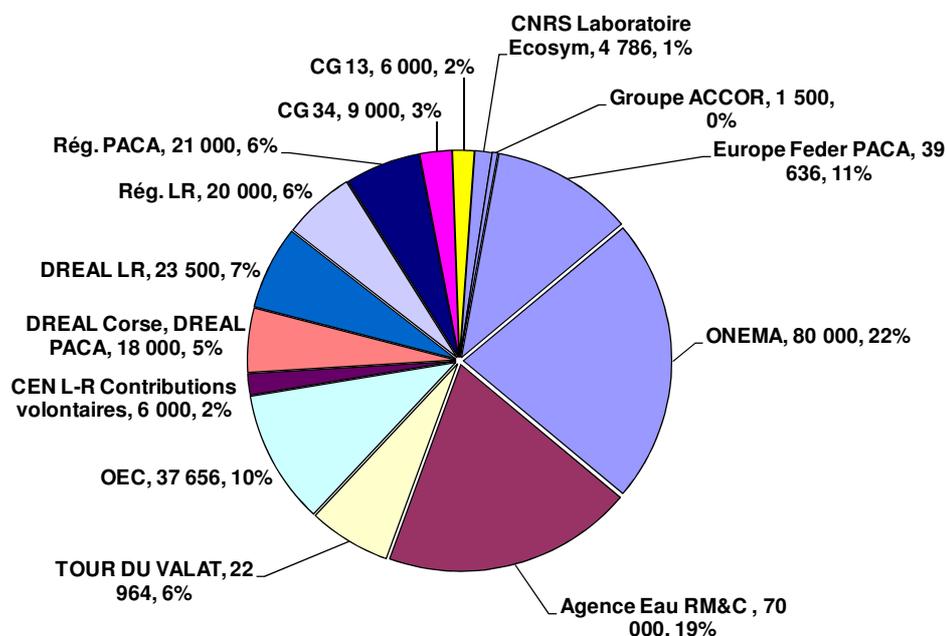
- Action C – Lien à l'échelle nationale : le travail en interpole n'a pas totalement abouti sur certains volets prévus comme la communication.

- Action E – Fonctionnement : cette action qui a subi un dépassement important ces dernières années, a tenu ses objectifs avec 118 jours passés (131 en 2010) contre 106 budgétés. Les autres lignes d'action montrent des dépenses réelles globalement semblables aux dépenses prévisionnelles.

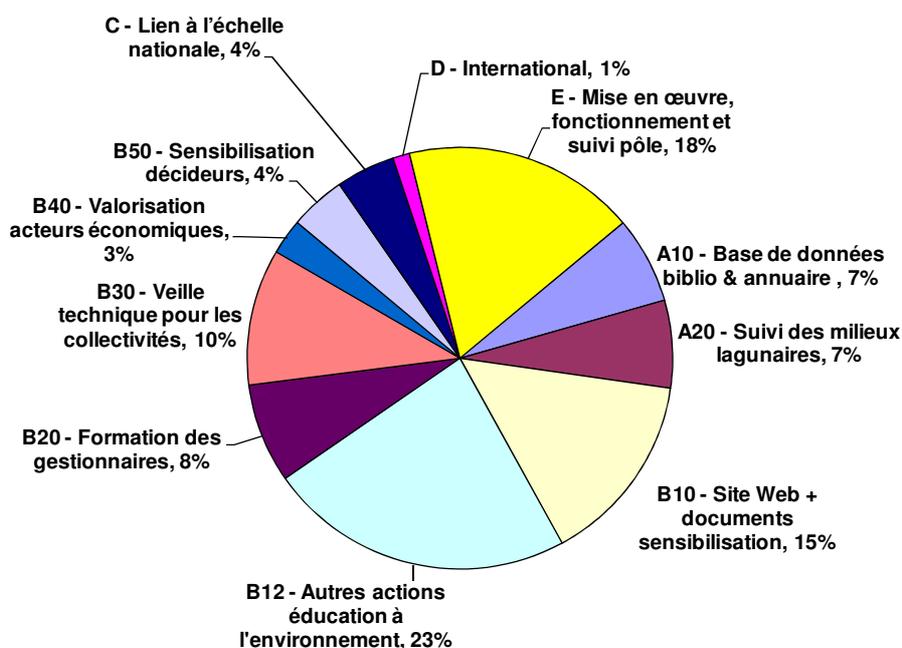
### I.3 Budget prévisionnel du Pôle lagunes en 2012

Le plan de financement prévisionnel du Pôle lagunes pour 2012 prévoit un budget prévisionnel de **360 042 €** (cf. **Annexe 3**), avec le plan de financement et le découpage par actions suivant :

**Graphique 6 : Plan de financement prévisionnel pour 2012**



**Graphique 7 : Découpage prévisionnel des actions pour 2012**



Ce budget prévisionnel 2012 inclut le développement du **projet Feder « Renforcer le Pôle-relais lagunes méditerranéennes en PACA »** (cf. **Annexe 4**) entre 2012 et 2014, afin de consolider et augmenter les activités du Pôle lagunes dans cette région. Ce projet souhaité par le Comité de pilotage du Pôle lagunes, et validé en février 2012 par la DREAL PACA constitue ainsi un 'coup de projecteur' sur cette région, afin d'y améliorer l'animation pendant la durée de l'opération et initier une dynamique en terme de réseau d'échange et de mutualisation des connaissances et bonnes pratiques. Ce projet reprend ainsi l'ensemble des actions du Pôle lagunes en renforçant l'animation. A l'issue de l'opération, le Pôle lagunes compte profiter de cette dynamique créée pour prolonger ses activités dans cette région.

## II. PRINCIPALES ACTIONS EN 2011 ET PERSPECTIVES 2012

### II.1. Base de données bibliographique et annuaire des compétences (A10)

*Accessibles depuis le site Internet du Pôle lagunes, la base de données bibliographique et l'annuaire des acteurs des lagunes méditerranéennes sont des actions « phares » du Pôle lagunes depuis 2003. La base de données bibliographique, véritable outil de veille a pour but de mettre à disposition une bibliographie riche mais bien souvent éparse et donc difficilement accessible. L'annuaire des acteurs et des compétences a quant à lui pour objectif d'étoffer le réseau existant en faisant connaître les acteurs et structures en lagunes. Ces deux outils constituent une action commune aux différents Pôles-relais zones humides.*

#### ▪ Administration de la base de données bibliographiques

##### ▪ ACTIVITES 2011 :

*Documents téléchargeables en ligne, dossiers thématiques, diffusion sélective de l'information, les fonctionnalités de la base de données Alexandrie, couplées à une réponse personnalisée aux demandes externes font du service documentaire du Pôle lagunes un point fort de son action.*

Consultable sur notre site Internet, cette base de données bibliographique référence fin 2011 plus de **5 109 titres**, dont bon nombre font l'objet d'une notice consultable en ligne et d'un pdf téléchargeable. Cette base de données a été consultée 682 fois depuis le début de l'année soit près de 57 consultations par mois de manière à peu près comparable à l'an dernier.

##### ❖ **Une base de données plus conviviale...**

Le travail de valorisation de cet outil auprès des partenaires est en cours. Après passage l'an dernier à une version 7 d'Alexandrie, cet outil est devenu plus convivial et son utilisation plus intuitive pour les internautes. Il est en ligne depuis le site du Pôle lagunes : <http://85.31.222.100/alexandrie-7/>



Cette version full web de la base de données permet de mieux mettre en valeur son contenu et offre davantage de possibilités de valorisation de la donnée documentaire dans le nouveau site du Pôle lagunes. De nombreux liens entre la base et le site web permettront de relayer l'information bibliographique vers un sujet ou une thématique présentée dans le site.

De plus, un nouveau document de communication est en cours de rédaction, il présentera les avantages de cette base de données et de ses services proposés (dossiers et classeur thématiques, inscription à la Diffusion Sélective de l'Information – DSI-, espace personnalisé...) et sera diffusé dans le réseau des gestionnaires et des acteurs techniques et scientifiques des lagunes. Ces services aujourd'hui globalement fonctionnels permettront a priori un usage plus spécifique aux besoins des utilisateurs, et une communication plus aisée sur cette BD. A titre d'exemple, depuis sa mise en route mi 2011, la DSI permet de diffuser chaque mois à une vingtaine de contacts privilégiés les actualités de cette BD biblio, directement dans leur boîte mail. Ces fonctionnalités devraient permettre à terme une meilleure valorisation de notre BD. 10 dossiers thématiques ont également été nouvellement créés.

### ❖ ...mais aussi plus chronophage !

Cependant, la mise en place de cette nouvelle version d'Alexandrie ainsi que son administration ont pris beaucoup de temps et certains défauts restent non résolus à ce jour. Le logiciel nouvellement fourni nécessite de nombreuses mises à jour pour palier les manques et les dysfonctionnements apparaissant dans son utilisation quotidienne : défaut d'affichage des notices, impossibilité de réaliser certaines requêtes pour les dossiers thématiques, erreurs d'envois sur la diffusion sélective d'information, lenteur générale de la base de données et nombreuses déconnexions du serveur d'accès à la base. A l'heure actuelle, les solutions à ces problèmes n'ont pas encore été toutes fournies par le prestataire GB concept. Un planning de résolution des problèmes est toujours en cours avec ce prestataire.

### ❖ ...qui alimente le portail national documentaire sur l'eau

Le changement de version d'Alexandrie permet également de valoriser cette BD à l'échelle nationale via le portail national « les documents techniques sur l'eau » (<http://www.documentation.eafrance.fr/>). Ce portail national est mis en place par l'Onema, en partenariat avec les autres Pôles-relais et autres organismes associés (ministère, DREAL, Agences de l'eau, Irstea, BRGM, IFREMER...). Cette mise en réseau a pour objectif de faciliter la recherche de documentation par les utilisateurs et de donner une meilleure visibilité nationale à l'ensemble des connaissances sur les zones humides rassemblées depuis de nombreuses années.

De ce fait, le Pôle lagunes a entrepris la sélection de notices qui seront moissonnées par ce portail : 523 notices documentaires ont ainsi été sélectionnées et adaptées pour alimenter l'entrepôt OAI du Pôle-relais et permettre le moissonnage de ces dernières par le portail « les documents techniques sur l'eau ». La sélection des documents a été réalisée à partir des critères suivants : type de documents (en priorité : études, rapports de stages, actes ou communication de colloques, rapports d'expertise et plans de gestion), date de parution, type de sujet traité, zone géographique concernée. Les documents devaient être de langue française ou comporter au moins un résumé en français. Par ailleurs, les documents produits par les contributeurs du portail (MEDDTL, Agences de l'eau, Onema, Ifremer, Cemagref, BRGM, Gest'eau) ne devaient pas être retenus afin d'éviter les doublons. Enfin, les notices comportant un document ou un lien vers un document numérique (pdf) devaient être privilégiées.

Les documents les plus récents devaient être choisis. Compte tenu des divers critères d'exclusion, nous avons retenu les documents postérieurs à l'année 2000. Toutefois, quelques documents de 1998 et 1999 ont été sélectionnés en fonction de leur intérêt. Les documents ont aussi été choisis en fonction du sujet traité (zone humide ou milieu aquatique), ainsi que de la zone géographique, devant nécessairement concerner l'une des 3 régions méditerranéennes (Languedoc-Roussillon, PACA ou Corse).

**L'entrepôt OAI a ainsi été alimenté en fonction de ces exigences. Nous avons donc sélectionné : 220 rapports d'études, 108 mémoires ou thèses, 77 rapports d'activités, 69 plans de gestion, 21 actes ou comptes-rendus, 21 guides et 7 autres types de documents.**

Pour chaque notice sélectionnée, des champs de localisation géographique ont été renseignés. Pour cela, 3 nouveaux champs ont été mis en place par notre prestataire : « NiveauGéo Région », « NiveauGéo Département » et « NiveauGéo Commune ». La sélection de la (des) région(s) et du (des) département(s) est réalisée à partir d'une liste fermée. Pour le champ « Commune », le(s) code(s) Insee

de la (des) commune(s) est attribué. L'objectif est de pouvoir géo-localiser les documents qui seront en ligne sur le portail national.

#### ❖ **...et continue d'être alimentée par les références locales**

En parallèle, le référencement de nouvelles entrées dans la base a été poursuivi avec plus de **270 nouvelles notices** saisies pour des études techniques et autres documents de connaissance spécifiques aux lagunes méditerranéennes. L'ensemble des gestionnaires de lagunes de la façade méditerranéenne a été contactée durant l'été 2011 afin de récupérer la littérature grise (rapports techniques, protocoles, rapports de stage) pour incrémenter cette base. Une réunion spécifique avec le Life+ LAG'Nature a également permis de récupérer l'ensemble des productions de ce projet portant sur 5 sites lagunaires en LR. De même, une réunion avec le groupe Salins à Aigues-Mortes a permis d'initier une démarche pour mieux connaître et valoriser le fonds documentaire de ce partenaire. Il est prévu à cet effet de mettre en place un document communiquant pour le groupe Salins afin de leur préciser les services rendus par notre base documentaire et les aider à mieux valoriser leurs archives.

Enfin, l'équipe du Pôle lagunes s'est mise à disposition des partenaires pour les demandes spécifiques qui nous ont été formulées (recherche de document sur les espèces invasives, sur l'éducation à l'environnement, etc.).

#### ▪ **PREVISIONNEL 2012 :**

En 2012, il conviendra de poursuivre les activités ci-dessus, avec l'aide d'un stagiaire pour une durée de 3 mois. L'indexation de nouvelles références bibliographiques sera recherchée auprès de partenaires tels que : le Conservatoire du Littoral (délégation Montpellier), l'Onema (délégation interrégionale), les DREAL LR, Corse et PACA, le laboratoire Ecolag, le Cépralmar, la Tour du Valat, etc. Les documents qui seront privilégiés sont les suivants : Etudes/ Rapports de stages / Colloques actes ou communication / Rapports d'expertise / Plan de gestion. Cette indexation sera accompagnée d'une fiche synthétique par document nouveau et favorisera la mise en ligne d'un pdf téléchargeable. La DSI sera alimentée par ces nouvelles indexations et une communication sera réalisée sur les nouvelles fonctionnalités de la base pour les utilisateurs.

La résolution des problèmes rencontrés sera poursuivie.

De même, la valorisation de cette BD à l'échelle nationale via le portail national « les documents techniques sur l'eau » sera poursuivie, avec à nouveau la sélection de 250 notices moissonnées par ce portail.

Enfin, il conviendra de continuer à répondre aux demandes externes durant l'année 2012.

#### ▪ **Administration de l'annuaire de compétences**

#### ▪ **ACTIVITES 2011 :**

L'annuaire des acteurs et des compétences rassemble aujourd'hui **747 acteurs et 353 structures** concernées par les lagunes (représentants d'administrations, scientifiques, gestionnaires, etc.). Il a donc été enrichi d'une vingtaine d'acteurs nouveaux depuis l'an dernier. La mise à jour de l'annuaire des

structures qui n'avaient pas bénéficié de la mise à jour de 2008 (structures sans acteurs, soit environ 120) a été réalisée au cours du premier trimestre 2011 avec un envoi courrier qui a donné lieu à la mise à jour d'environ un tiers des structures et à la suppression d'une dizaine.

Les fiches interventions (environ une centaine) ne sont aujourd'hui plus mises à jour, du fait du caractère trop chronophage de cette action pour une consultation limitée. Néanmoins, en 2011, le Pôle lagunes a poursuivi son travail en lien avec les autres Pôles-relais et l'Onema sur la réalisation de fiches retour d'expérience (cf. détail action B10) qui sont valorisées au niveau national via le portail national Zones humides (<http://www.zones-humides.eaufrance.fr>).

Enfin, l'**évaluation de l'efficacité** de l'annuaire et de **son utilisation** par les acteurs extérieurs a été rendue possible par la mise en place depuis mai 2009 d'un traçage des utilisateurs de la base de données lors des requêtes réalisées par les utilisateurs. Il ressort de cette enquête réalisée en janvier 2011, que 10,6% des personnes qui consultent notre annuaire depuis notre site web sont des gestionnaires, 29,7% des étudiants, 15,4% des chercheurs, 7 % des Institutionnels, 6,6 % des socio-professionnels, 10,6% des bureaux d'études et enfin 19,4% classés autres (analystes, demandeurs d'emploi, associations et associations EEDD, jeunes diplômés, stagiaires, collectivités territoriales, enseignants, SSII).

En termes de consultation en ligne de l'annuaire, depuis janvier 2011, l'annuaire a été consulté 873 fois (moyenne mensuelle en baisse par rapport aux deux dernières années et 29% plus basse que la moyenne de 2009 qui était la plus haute de ces 8 dernières années).

#### Récapitulatif des données 2005-2011 :

Années	Nombre total de visites de la base de données bibliographiques	Nombre total de visites de l'annuaire
2005	685	628
2006	767	707
2007	604	780
2008	587	1107
2009	536	1231
2010	580	1201
2011	682	873

#### ▪ **PREVISIONNEL 2012 :**

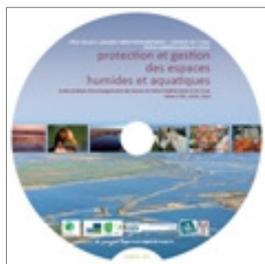
L'annuaire continuera d'être mis à jour et enrichi de nouveaux acteurs au fil du temps. De plus, le référentiel acteurs sera actualisé et enrichi en lien avec les autres Pôles-relais ZH.

## II.2 Contribution aux démarches de suivi des milieux lagunaires et inventaires (A20)

### ▪ Guide juridique sur les zones humides :

#### ▪ ACTIVITES 2011 :

Initié par l'Agence de l'eau RM&C, piloté par le Pôle lagunes, rédigé par O. Cizel du Groupe d'Histoire des Zones Humides, le guide juridique « Protection et gestion des zones humides - Révision du SDAGE RM&C » de 2006 a été mis à jour en 2010 afin d'intégrer l'actualité réglementaire récente et diffusé via des plaquettes de présentation et notre site Internet.



En 2011, ce guide « **Protection et gestion des espaces humides et aquatiques - Guide juridique d'accompagnement des bassins de Rhône-Méditerranée et de Corse** »<sup>1</sup> a bénéficié d'une version cd-rom afin d'en faciliter la diffusion, le document étant relativement lourd pour une diffusion Internet.

2 500 exemplaires de ce cd-rom ont été imprimés au premier trimestre 2011. La diffusion par courrier a concerné le réseau du Pôle lagunes. Le cd-rom a également bénéficié d'une bonne communication dans plus d'une quinzaine de lettres d'informations de partenaires, d'une distribution lors d'évènements spécifiques (séminaire Ramsar, forum des gestionnaires, journées mobilisant les décideurs.). Au total, plus de 1500 exemplaires ont été diffusés dont une bonne partie au-delà des frontières habituelles du Pôle lagunes.

#### ▪ PREVISIONNEL 2012 :

L'année 2012 permettra de prolonger la diffusion de ce cd rom notamment dans le cadre de réunions, séminaires, colloques régionaux ou nationaux.

### ▪ Animation du Forum Interrégional des Lagunes Méditerranéennes (FIL MED):

*En 2005, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes, déjà actif comme appui du FOGEM-LR depuis 2001, s'est positionné pour répondre à la demande croissante de certains gestionnaires de voir émerger un réseau de gestionnaires à l'échelle de la façade méditerranéenne. Ainsi, l'actuel **Forum Interrégional des Lagunes Méditerranéennes (FIL MED anciennement RIGL)** coordonnée par le Pôle lagunes s'est émancipé depuis 2006 et rassemble les gestionnaires de Languedoc-Roussillon et PACA. La région Corse ne participe pas au suivi physico-chimique à ce jour, la majorité des lagunes n'ayant pas encore de gestionnaire bien défini ou ayant un statut privé. Le réseau a pour objectif général d'appuyer les gestionnaires dans la définition des mesures de gestion nécessaires à l'amélioration ou à la préservation de la qualité des lagunes.*



#### ▪ ACTIVITES 2011 :

En 2011, le Pôle lagunes a accueilli plusieurs stagiaires sur la base de données du FIL Med et l'interface de saisie des données en ligne de suivi physico-chimique des lagunes de LR et PACA.

Sur le **volet communication**, la réflexion sur des ébauches de

<sup>1</sup> Citation complète : O. CIZEL - Groupe d'histoire des zones humides (2010), Protection et gestion des espaces humides et aquatiques, Guide juridique d'accompagnement des bassins de Rhône-Méditerranée et de Corse, Agence de l'eau RM&C, Pôle-relais lagunes méditerranéennes, 568 p.

logo et de plaquette de présentation du réseau n'a pas encore abouti, faute de moyens spécifiques.



Sur le **volet compilation et interprétation des données de suivi physico-chimique**, le Pôle lagunes a poursuivi le travail engagé en 2010 sur la collecte de l'ensemble des données de suivi auprès des gestionnaires du FIL MED, leur compilation sous forme de base de données, et la mise en place de graphiques pré-définis pour interpréter les résultats et faciliter le transfert des données au Réseau de Suivi Lagunaire pour leur intégration dans le bilan annuel de ce réseau. 5 étudiants en master 1 de l'université de Montpellier ont travaillé sur cette base de données cartographique permettant :

- de pointer une lagune et ses stations de suivi
- de voir affiché un commentaire concernant les caractéristiques de la lagune
- un lien qui renvoie vers une page web du site du gestionnaire concerné
- un accès à de nouveaux graphiques qui permettront d'avoir ultérieurement une sortie sous format pdf des résultats à valoriser.

En 2011, le Pôle-relais lagunes a réuni les gestionnaires du FIL MED à plusieurs occasions :

- **2 réunions interrégionales du FIL MED organisées le 22 mars 2011 et le 14 décembre 2011** qui ont permis de faire une restitution des données 2010 du suivi physico-chimique et de faire la restitution à mi-parcours du projet GELAMED 2010-2012 sur l'étude du plancton gélatineux sur les lagunes et côtes de Languedoc-Roussillon et PACA ;
- **2 réunions régionales du FIL MED organisées le 29 juin 2011 pour LR et le 30 juin 2011 pour PACA** qui ont permis de faire le point sur les différents suivis des milieux lagunaires menés par les gestionnaires. L'étalonnage et l'inter-calibrage des appareils ont été effectués lors de ces réunions.
- **2 journées de formation** sur la base de données du FIL MED les 7 et 8 février 2011 respectivement en PACA et en LR.

Par ailleurs, en Corse, le Pôle lagunes a participé au comité de gestion de Biguglia. Un point particulier sur la zone humide du Rizzanese a aussi été fait en termes de suivi de l'étude hydrologique et des perspectives d'action de gestion qui sont prévues sur le site (articulation avec les actions natura 2000 notamment).

### ▪ **PREVISIONNEL 2012 :**

Cette action se poursuivra en 2012 avec notamment :

- la signature des conventions de mise à disposition des données de suivi physico-chimique au Pôle lagunes, la poursuite des conventions avec les référents techniques,
- l'animation du réseau: la prochaine réunion interrégionale est programmée en mars 2012. 2 réunions interrégionales et 1 réunion régionale seront organisées.

- la poursuite de la mise en place du nouvel outil base de données et saisie en ligne, la valorisation des données issues des protocoles de suivi et la mise en ligne sur le site Internet du Pôle lagunes de leurs interprétations (même présentation sur tous les sites lagunaires), etc.
- la poursuite des actions en Corse

▪ **Concertation avec d'autres réseaux de suivi :**

*Le Pôle lagunes participe depuis 2005 au Réseau de Suivi Lagunaire, à la réalisation du séminaire annuel du RSL sur des thèmes d'actualité, porté par la Région LR. Depuis 2007, certaines données du FIL MED (salinité, température, saturation en oxygène) des gestionnaires de LR sont intégrées au suivi du RSL, selon un format particulier. C'est donc une reconnaissance valorisante pour le FIL MED.*

▪ **ACTIVITES 2011 :**

- Intégration des données 2010 du FIL MED au rapport du RSL ; réunion de calage avec l'Ifremer pour l'intégration des données ; participation au groupe de travail pour l'organisation du séminaire qui a eu lieu fin 2011 sur la thématique des macrophytes et intervention sur la réglementation liée aux herbiers, appui à la diffusion du guide macrophytes.
- Participation aux Comités d'orientation du RSL le 10 février et 27 juin 2011 et aux restitutions RSL locales (Thau, étang Or).
- Participation au comité de suivi de l'étude sur le rôle épuratoire des zones humides littorales réalisée par le Cepralmar dans le cadre du RSL.

- **PREVISIONNEL 2012 :**

- Concernant le Réseau de Suivi Lagunaire, la participation au comité d'orientation continuera, ainsi que celle aux groupes de travail des cahiers techniques et au séminaire annuel. La diffusion des informations de ce réseau se poursuivra au travers de la Lettre des lagunes et le travail sur l'intégration des données 2011 du FIL MED au rapport RSL 2011 sera réalisé début 2012.
- Le Pôle lagunes poursuivra le développement de liens et d'échanges avec d'autres réseaux, notamment le RRGMA, REET, REN PACA, RENPLR, association Rivières LR au travers de réunions d'échanges, journées d'informations, d'échanges d'informations entre nos réseaux, etc.

▪ **Lien avec le monde de la recherche :**

▪ **ACTIVITES 2011 :**

- Projet Gélamed 2010-2012: le Pôle lagunes participe au projet sur « l'Etude du Plancton Gélatineux sur la façade Méditerranéenne » en partenariat avec les 6 laboratoires associés, dont le laboratoire Ecosym (ex Ecolag) de l'université de Montpellier 2 et le Centre Océanologique de Marseille. Le Pôle lagunes y assure le lien entre les laboratoires et les gestionnaires et autres acteurs des lagunes méditerranéennes (communauté scientifique, socio-professionnels, grand public, décideurs, etc.) et la communication et la valorisation du projet et des savoirs produits dans le cadre de cette étude. L'année 2011 a été consacrée à l'avancement d'un poster de sensibilisation des acteurs de la pêche, à la rédaction d'un article dans la revue Zones Humides Infos n°71, et à l'organisation d'une réunion

de restitution à mi-parcours pour les gestionnaires du FIL MED (le 15 décembre 2011 sur la lagune de Thau).

- Plateforme Recherche/gestion : la plateforme n'a pu être avancée cette année qu'au travers d'un questionnaire transmis aux gestionnaires sur leurs souhaits de thématiques à aborder et le format à adopter.

- **PREVISIONNEL 2012 :**

- Projet Gélamed 2010-2012: l'année 2012 sera consacrée à la restitution du projet par la diffusion du poster auprès des pêcheurs professionnels, et l'organisation d'une réunion de restitution interrégionale pour les acteurs des milieux lagunaires.
- Plateforme Recherche/gestion : Une première session d'échange sera organisée dans le cadre de la réunion de restitution du projet Gélamed ci-dessus et aura pour objectif d'apporter les premiers éléments fondateurs de cette plateforme proposée par notre Comité d'orientation. Le questionnaire sera plus largement diffusé et les réponses analysées.
- Participation au bilan des travaux de recherche effectués sur les zones humides (2001 à 2011) orchestré par la MNHN (Service du Patrimoine Naturel), (cf. action C)

## II.3 Site Internet et production de documents de sensibilisation (B10)

Le site Internet [www.pole-lagunes.org](http://www.pole-lagunes.org) a été créé en 2004. Depuis avril 2005, il accompagne la diffusion d'une Lettre électronique, la 'Lettre des lagunes', pour mieux diffuser l'information aux acteurs des trois régions, à la fois sur le travail du Pôle lagunes mais surtout sur l'actualité des lagunes (colloques, études et projets, documentations, appels d'offre) aux échelles régionale, nationale et internationale. Cet outil permet au Pôle lagunes de remplir pleinement son rôle de « Mise à disposition de l'information » et de valoriser ses bases de données.

### ▪ Alimentation et refonte du site Internet [www.pole-lagunes.org](http://www.pole-lagunes.org)

#### ▪ ACTIVITES 2011 :

En plus de son alimentation et sa mise à jour, le Pôle lagunes a entrepris la refonte de son site Internet en 2011, en lien avec les autres Pôles-relais ZH et l'Onema afin de garder une homogénéité de présentation des rubriques et du graphisme général. Le graphisme des pages principales a été validé, le développement du site s'est poursuivi en 2011. Le travail s'est avéré beaucoup plus chronophage qu'estimé, mais le résultat est jugé par l'équipe à la hauteur de l'investissement.

Le Pôle lagunes a également profité de ce travail de graphisme pour mettre à jour son logo.

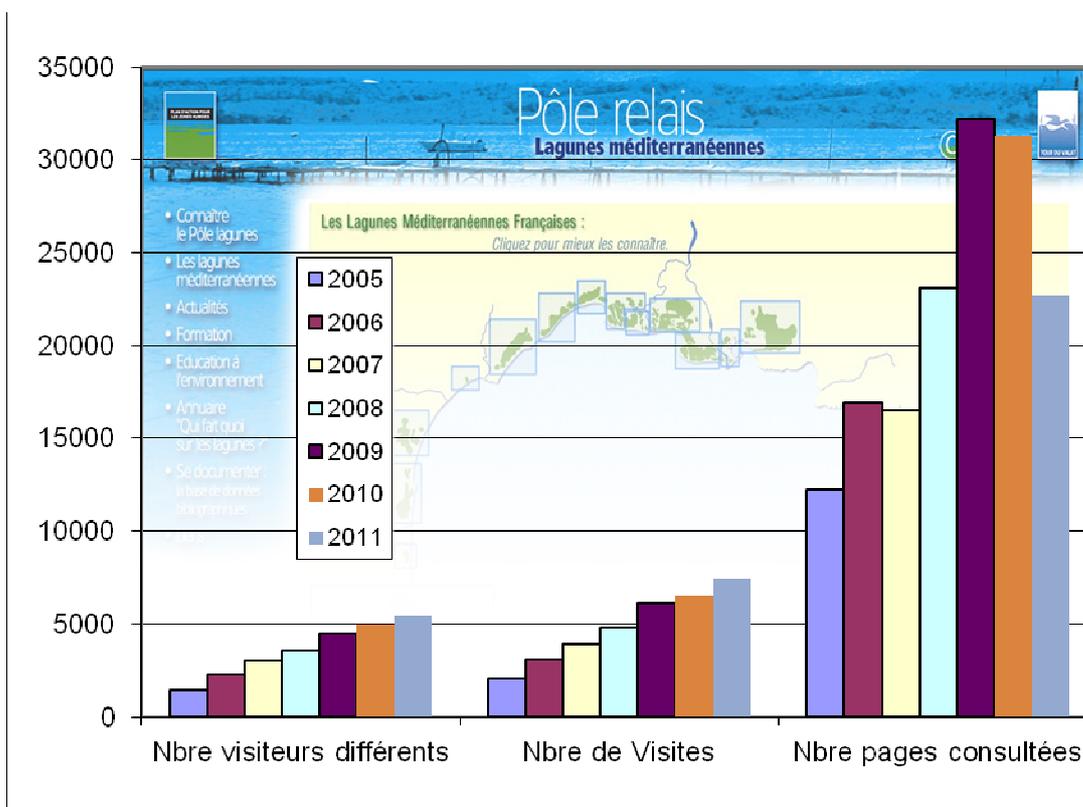


Page d'accueil du nouveau site Internet

### ❖ Statistiques sur la fréquentation globale du site internet

Comme chaque année, le site internet (ancien) a été toujours plus consulté, avec une augmentation de +9,5% du nombre de visiteurs différents et de 14 % du nombre de visites, par rapport à 2010. En revanche le nombre de pages consultées semble diminuer (-27 % par rapport à 2010). L'évolution globale de la fréquentation depuis la création du site est illustrée sur la figure ci-après.

**Graphique 7 : Evolution de la fréquentation mensuelle du site Internet de 2005 à 2011**



❖ **Alimentation du Portail National sur les Zones Humides**

En lien avec les autres Pôles-relais Zones Humides et l'Onema, le Pôle lagunes contribue à l'alimentation **du Portail National sur les Zones Humides** (<http://www.zones-humides.eaufrance.fr>) qui apporte des réponses pratiques aux cibles identifiées (grand public, élus, etc.) et renvoie vers les Pôles-relais ZH mais aussi vers les Agences de l'eau ou d'autres partenaires clefs. Le Pôle lagunes a participé aux échanges sur le développement de cet outil, répondu aux demandes spécifiques (photos, vidéos, etc) et alimenté en direct les rubriques 'actualités générales' et 'actualités Ramsar' avec respectivement 28 et 5 brèves postées.

▪ **PREVISIONNEL 2012 :**

Le Pôle lagunes poursuivra l'alimentation et l'actualisation de son nouveau site Internet. Les rubriques continueront à être réactualisées en permanence, en insérant les actualités régionales. De nouvelles rubriques verront le jour comme la rubrique thématique et d'autres étoffées comme la rubrique 'réseaux d'acteurs'. Une fois le nouveau site Internet jugé complet, une communication spécifique sera faite auprès des partenaires pour annoncer sa refonte, avec pour objectif une mise en ligne pour la Journée Mondiale des ZH le 2 février 2012. L'outil google analytics sera installé afin de suivre l'utilisation du site.

Le travail en lien avec les autres Pôles-relais ZH et l'Onema sur l'alimentation **du Portail national sur les ZH** sera également poursuivi (objectif de 25 brèves générales et 5 dédiées à Ramsar).

## ▪ La « Lettre des lagunes »



### ▪ ACTIVITES 2011 :

Près de **900 abonnés** sont aujourd'hui inscrits et reçoivent la Lettre des lagunes par mail. Depuis 2009, une proposition de contribution est adressée tous les mois auprès d'un listing de chargés de communication du réseau au niveau régional et national, ainsi qu'aux gestionnaires. Les acteurs des lagunes adressent ainsi à la rédaction de plus en plus régulièrement des informations pour insertion ou y contribuent directement en rédigeant des articles. En 2011, **8 Lettres ont ainsi été diffusées**. Les informations diffusées dans la Lettre des lagunes sont régulièrement

relayées par d'autres réseaux comme Rivages de France, la Snpn, le RENP LR, le RRGMA, la lettre Natura 2000...

En lien avec la refonte du site Internet, le Pôle lagunes a initié la refonte de sa newsletter, afin de pouvoir créer les différentes rubriques automatiquement sans passer par un prestataire.

La Lettre des lagunes hors série en lien avec l'Agence de l'eau RM&C et les DREAL des 3 régions initiée en 2010 sur la révision des SDAGE Rhône-Méditerranée et Corse a finalement été uniquement consacrée à la région Corse qui a pu faire l'objet d'une validation par les partenaires. Faute d'accord sur les textes définitifs relatifs au bassin Rhône-Méditerranée, cette partie de la lettre a été abandonnée. La sortie de cette lettre région Corse a été réalisée mi décembre 2011.

### ▪ PREVISIONNEL 2012 :

La nouvelle version de la Lettre des lagunes sera utilisée dès que possible en 2012, et diffusée à 8 reprises dans l'année. Une lettre Hors-série sera également réalisée.

## ▪ Articles de vulgarisation scientifique :

### ▪ ACTIVITES 2011 :

- Articles diffusés dans des magazines / Lettres d'information : un article sur le projet Gelamed auquel contribue le Pôle lagunes a été rédigé et paru dans Zones humides infos n 71 Poissons, mollusques et crustacés des zones humides.

### ▪ PREVISIONNEL 2012 :

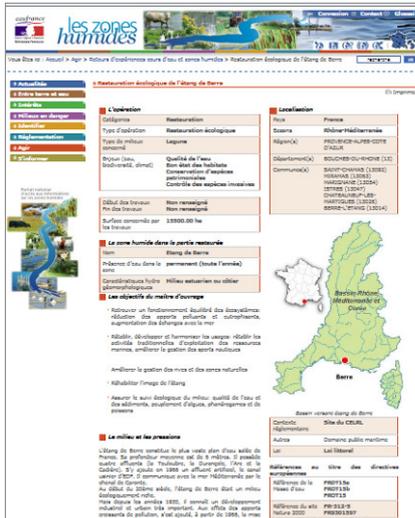
D'autres articles pourront être rédigés en fonction des opportunités.

## ▪ Rédaction de fiches retour d'expérience :

### ▪ ACTIVITES 2011 :

En lien avec l'Onema, les autres Pôles-relais ZH, et l'Agence de l'eau RM&C, le Pôle lagunes a travaillé sur des **fiches retour d'expérience**, afin de :

- Sélectionner des retours d'expérience intéressants à faire connaître à d'autres réseaux bien établis (animateurs SAGE et contrats de rivière, opérateurs Natura 2000 ...) et proposer une valorisation des opérations réalisées sous un format harmonisé au préalable entre les Pôles-relais ZH.
- Valoriser des opérations intéressantes signalées par des Agences de l'eau sous ce même format de fiche « retour d'expérience ».



Depuis début 2011, 8 fiches retour d'expérience ont été intégrées au Portail National des Zones Humides<sup>2</sup> concernant l'étang de Berre (2 fiches)<sup>3,4</sup>, les étangs palavasiens (3 fiches dont une non publiée)<sup>5,6</sup>, Vendres (1)<sup>7</sup>, Pissevaches (1)<sup>8</sup>, étang de Thau (non validée), Bages Sigean (1)<sup>9</sup>. 3 fiches en cours en 2010 ont été publiées en 2011. Ainsi, **5 nouvelles fiches retour d'expérience** ont été réalisées.

Certaines de ces fiches ont pu être réalisées grâce à l'aide préliminaire d'étudiants du master BGAE de l'Université de Montpellier II sur la base du mémoire de Claire Gadoullet<sup>10</sup> (GIPREB), pour compiler des informations concernant les projets de

restauration de lagunes sous forme de fiche.

▪ **PREVISIONNEL 2012 :**

L'ensemble des fiches retour d'expérience réalisées à ce jour seront améliorées d'un point de vue graphique en lien avec l'Onema, puis diffusées.

<sup>2</sup> <http://www.zones-humides.eaufrance.fr/?q=node/45>

<sup>3</sup> [restauration écologique de l'étang de Berre : http://www.zones-humides.eaufrance.fr/?q=node/1699](http://www.zones-humides.eaufrance.fr/?q=node/1699)

<sup>4</sup> [Réimplantation expérimentale de zostères dans l'étang de Berre http://www.zones-humides.eaufrance.fr/?q=node/1676](http://www.zones-humides.eaufrance.fr/?q=node/1676)

<sup>5</sup> Programme « Vert Demain » : Un programme de réduction de l'usage des pesticides et engrais en milieu urbain (étangs palavasiens) <http://www.zones-humides.eaufrance.fr/?q=node/2395>

<sup>6</sup> [Restauration hydraulique des étangs palavasiens http://www.zones-humides.eaufrance.fr/?q=node/1715](http://www.zones-humides.eaufrance.fr/?q=node/1715)

<sup>7</sup> [Mise en place d'une gestion hydraulique concertée de l'étang de Vendres http://www.zones-humides.eaufrance.fr/?q=node/1698](http://www.zones-humides.eaufrance.fr/?q=node/1698)

<sup>8</sup> [Maîtrise de la fréquentation de l'étang de Pissevaches http://www.zones-humides.eaufrance.fr/?q=node/1696](http://www.zones-humides.eaufrance.fr/?q=node/1696)

<sup>9</sup> [Réhabilitation et valorisation de l'étang de Bages-Sigean http://www.zones-humides.eaufrance.fr/?q=node/1693](http://www.zones-humides.eaufrance.fr/?q=node/1693)

<sup>10</sup> GADOLLET Claire, *Recherche, compilation et synthèse de données relatives aux actions de restaurations de milieux lagunaires*, AgroParisTech/engref/GIPREB, septembre 2011.

## II.4 Autres actions de sensibilisation et éducation à l'environnement (B12)

### ▪ Journées Mondiales des zones humides 2011 (janvier-mars 2011) :

*Cet évènement célébré mondialement le 2 février est depuis 2004 une action phare du Pôle lagunes. Il permet de communiquer largement sur les ZH et d'impacter le grand public sur les thématiques qui y sont développées grâce à l'organisation de nombreuses visites de sites, conférences, expositions.*

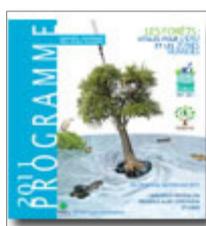
#### ▪ ACTIVITES 2011 :

En 2011, les Journées Mondiales des Zones Humides avaient pour thème « Les Forêts : vitales pour l'eau et les zones humides ».

#### ❖ **Franc succès pour les animations grand public**

Le Pôle lagunes a comme chaque année préparé cet évènement avec le lancement de l'appel à projet des animations grand public en novembre 2010 en LR et PACA. En Corse, les informations concernant les animations de la région ont été centralisées par l'OEC en vue de leur diffusion.

Du 29 janvier au 6 février 2011, **64 structures** (gestionnaires de zones humides, structures d'éducation à l'environnement, collectivités...) ont répondu à l'appel à projet diffusé par le Pôle lagunes et certaines ont bénéficié d'un soutien financier. **Plus de 90 animations ouvertes au public**, la plupart gratuites, ont eu lieu dans les trois régions méditerranéennes : expositions photos, sorties pédagogiques et grand public sur site, conférences, ateliers pédagogiques, portes ouvertes... L'édition 2011 a eu l'avantage d'une météo plus agréable qu'en 2010, ce qui a largement profité aux structures qui organisaient une «sortie Nature » ou autre à l'extérieur, soit près de 60% des animations proposées!



La campagne de communication réalisée par le Pôle lagunes a à nouveau été importante en Méditerranée, avec un communiqué et un dossier de presse qui ont été largement diffusés aux médias régionaux de Languedoc-Roussillon, PACA et Corse et au niveau national. Par ailleurs, le programme complet (32p) des JMZH en Méditerranée a été diffusé à plus de 6500 exemplaires et l'affiche personnalisée en 700 exemplaires. Au final, sans compter les lettres et sites Internet des porteurs d'animations, **plus de 70 articles/émissions** ont annoncé l'agenda des journées ou ont fait la promotion des sorties réalisées en région : presse écrite, magazines de collectivités, lettres d'informations, sur divers sites web, émissions de radio et TV locales.

Enfin, au niveau national, les animations ont été mises en ligne sur le Portail national des zones humides "S'informer pour agir en faveur des zones humides" (<http://www.zones-humides.eaufrance.fr>), afin de coordonner cet évènement et de faciliter l'accès aux animations pour le plus grand nombre, en proposant au grand public une recherche par type de zones humides et par localisation géographique.

Cette édition 2011 a été un franc succès, puisque **plus de 6000 participants grand public** ont été comptabilisés, contre 2400 en 2010.

### ❖ Du côté des scolaires...



Atelier de sensibilisation pour les jeunes.  
Crédit photo : Mélusine

Comme l'an passé suite à l'appel à projet « animations grand public » lancé par le Pôle lagunes, un second [appel à projet « animations »](#) a été lancé par le GRAINE L-R en partenariat avec le Pôle lagunes. En Languedoc-Roussillon, **plus de 600 personnes se sont impliquées dans des projets scolaires** sur le thème des zones humides et forêts cette année.

Cet appel à projet a permis de réunir 14 structures participantes dans le réseau d'éducation à l'environnement, 26 classes du CP à la 6ème réparties sur le territoire régional.

### ❖ Le groupe ACCOR : quels chantiers !

C'est devenu une tradition depuis plusieurs années : le Pôle lagunes est partenaire du Groupe Accor pour célébrer ces journées dans le cadre de chantiers de bénévoles organisés pour leurs collaborateurs. Deux chantiers ont ainsi été organisés, en LR et en PACA.



Le 26 mars 2011, le Pôle lagunes a ainsi organisé un chantier nature pour l'entretien des Marais du Verdier en Camargue en PACA, en partenariat avec la Tour du Valat et l'association qui gère cet espace. Le chantier a réuni une quarantaine de participants fort motivés sous un soleil radieux...

Par ailleurs, en Languedoc-Roussillon, 20 membres du personnel du groupe Accor ont participé à une journée de nettoyage manuel qui s'est tenue le 2 avril 2011 sur la plage de la Réserve naturelle régionale de Sainte Lucie à Port la Nouvelle. 15m<sup>3</sup> de déchets sur moins de 2km de plage ont été ramassés sous une pluie battante qui ne les a pas découragés.

### ❖ Un bilan complet diffusé largement en Méditerranée et plus !

Le **bilan<sup>11</sup> des JMZH** 2011 en Méditerranée a été réalisé par le Pôle lagunes suite aux envois des bilans des structures partenaires, et diffusé en septembre 2011 (site Internet du Pôle lagunes, de la Tour du Valat, en direct aux partenaires du réseau). Un bilan national a également été réalisé par l'ensemble des Pôles-relais ZH.

Par ailleurs, suite à la diffusion de ce bilan en Méditerranée, accompagné du bilan national, au correspondant CESP de Ramsar, le Pôle lagunes a reçu les félicitations du secrétaire général de Ramsar pour 'l'excellence du travail fourni par le réseau des Pôles-relais ZH [et leur travail] absolument remarquable'.

Par ailleurs, le Pôle lagunes a travaillé fin 2011 sur l'édition 2012 des JMZH (voir ci-après).

<sup>11</sup>

<http://www.pole-lagunes.org/ftp/JMZH2011/Bilan/Bilan-PRL-JMZH2011.pdf>

## ▪ PREVISIONNEL 2012 :

En 2012, l'ensemble des actions ci-dessus sont prévues sur le thème « Le tourisme dans les zones humides : une expérience unique », à savoir :

- Pour les animations grand public : un appel à projet en LR et PACA, une coordination de l'évènement en Corse. Une campagne de communication interrégionale à l'échelle des 3 régions. Un relais au niveau national via le Portail National ZH ;
- Pour les animations à destination des scolaires : un appel à projet spécifique en LR avec le partenariat du Graine LR et un appel à projet spécifique en PACA avec le partenariat du Graine PACA
- Deux chantiers pour les collaborateurs du groupe ACCOR en LR et PACA
- Un bilan global interrégional et la participation au bilan national



## ▪ Journées Européennes du Patrimoine (projet archéologie et lagunes) :

### ▪ ACTIVITES 2011 :



Le Pôle lagunes a coordonné de nouveau les Journées Européennes du Patrimoine sur les sites lagunaires français de Méditerranée.

Pour cette édition 2011 consacrée au Voyage les 17 & 18 septembre, **27 structures** ont organisé une vingtaine d'évènements et réalisé **54 animations** (correspondant à 141 créneaux horaires proposés) sur le littoral méditerranéen en Languedoc-Roussillon, PACA et Corse.

Sur l'ensemble du pourtour méditerranéen, des manifestations ont été organisées pour petits et grands : visites guidées, balades naturalistes, divers ateliers pédagogiques, conférences pour découvrir les sites lagunaires français de Méditerranée sous l'angle du voyage.

La campagne de communication réalisée par le Pôle lagunes a concerné à nouveau la réalisation et diffusion de **200 affiches et 3000 programmes** de manifestation (20p) pour présenter le programme des animations 2011 grand public en Languedoc-Roussillon, PACA et Corse. D'autres supports de communication ont été produits par les structures partenaires, notamment à partir des affiches créées par le Pôle lagunes, pour garantir une meilleure diffusion de l'information auprès du public local. Un communiqué de presse a également été largement diffusé aux médias régionaux de Languedoc-Roussillon, PACA et Corse et nationaux (Agenda de l'ATEN, CP de la Fédération des CEN). Au total, une trentaine d'articles/émissions médias ont été comptabilisés.

Près de **5600 participants** se sont mobilisés pour cet évènement, soit presque autant que pour les JMZH! A l'issue de cette édition, un bilan interrégional<sup>12</sup> a été réalisé et diffusé.



Animations du CPIE des Pays Narbonnais pour les Journées du patrimoine 2011

#### ▪ PREVISIONNEL 2012 :

La forte fréquentation de ces animations liant la culture à l'environnement en 2011 a à nouveau montré qu'elles permettent de sensibiliser un nouveau public. Par ailleurs, cette action apparaît à la fois en phase avec les recommandations du Comité d'Orientation du Pôle lagunes et les objectifs de la nouvelle stratégie ZH. Ainsi, le Pôle lagunes prévoit de poursuivre cette action en 2012 (via un financement de la Région PACA, LR et du CG34) avec pour objectif de mettre en évidence l'évolution des sites lagunaires et la transformation du littoral méditerranéen depuis l'époque protohistorique jusqu'à nos jours et les usages associés à ces lagunes qui ont évolué au fil du temps.

Ainsi, un nouvel appel à projet interrégional sera lancé sur les 3 régions en prévision des Journées Européennes du Patrimoine en septembre 2012.

#### ▪ Finalisation de l'outil pédagogique « zones humides » en Corse et fascicule sur les lagunes:



L'outil pédagogique sur les zones humides a été présenté par les élèves dans le cadre des JMZH 2011. Cet outil sous forme de jeu de plateau était en cours de phase test en 2011. Nous avons donc suivi et modifié ce test en fonction des résultats obtenus. Il faut en effet proposer plus de documents d'appui pour les plus jeunes car il s'avère un peu difficile à mettre en œuvre pour des classes de cycle 3 (CE2-CM1-CM2).

Le fascicule sur les lagunes associé à cet outil a été validé.

Ces actions seront poursuivies en 2012 et l'outil pédagogique reproduit pour une diffusion sur le territoire de Corse.

#### ▪ Autres actions diverses :

<sup>12</sup>

[http://www.pole-lagunes.org/ftp/JEP2011/Bilan\\_JEP2011\\_VF.pdf](http://www.pole-lagunes.org/ftp/JEP2011/Bilan_JEP2011_VF.pdf)

- Fréquence Grenouille : Le Pôle lagunes en Corse a participé à la manifestation « fréquence grenouille » qui, comme chaque année est organisée par la Réserve Naturelle de l'étang de Biguglia (CG2B) et l'Association des amis du PNRC, en partenariat avec le CAUE 2B et l'OEC. Cet évènement a, cette année encore, recueilli un franc succès auprès du grand public de l'agglomération bastiaise.
- Appui du Pôle lagunes au réseau EE littoral en fonction des demandes
- Participation à la plateforme 'Ecorem' - Espace COLlaboratif de Ressources en Education au développement durable en Méditerranée, animée par le CPIE Côte Provençale : inauguration en octobre 2011, réunion spécifique de partenariat en décembre 2011.
- Participation à la journée du Réseau EEDD Mer & Littoral animé par le Graine LR le 25 novembre 2011 à Mèze et membre du Comité de pilotage du Réseau nouvellement constitué.
- Partenariat avec l'enseignement supérieur : intervention en Master 2 Gestion des Littoraux et de la Mer à l'UM1 le 18 janvier 2011, en BTS GPN Pôle Sup le 25 janvier 2011, en Master Eau et Environnement à l'Université de Corse.

L'ensemble de ces actions seront reconduites en 2012.

## II.5 Formation des gestionnaires et transfert de connaissances (B20)

*Cette action a été identifiée par les gestionnaires comme une des actions prioritaires à mettre en place par le Pôle lagunes, de préférence par l'intermédiaire de journées techniques avec échanges d'expériences.*

### ▪ Réunions interrégionales des gestionnaires

#### ▪ ACTIVITES 2011 :

Les actions réalisées dans ce cadre ont été les suivantes :

#### ❖ **Réunions interrégionales du FIL MED**

**2 réunions interrégionales du FIL MED organisées le 22 mars 2011 et le 14 décembre 2011** qui ont permis de faire une restitution des données 2010 du suivi physico-chimique et la restitution à mi-parcours du projet GELAMED 2010-2012 sur l'étude du plancton gélatineux sur les lagunes et côtes de Languedoc-Roussillon et PACA.

#### ❖ **Formation en lien avec l'ATEN**



Une formation de cinq jours sur la « **Connaissance et gestion des zones humides : lagunes et marais littoraux** » a été réalisée en collaboration avec l'ATEN et a bénéficié de l'expertise de la Tour du Valat sur une grande diversité de thèmes : méthodologies de plans de gestion, conception de programmes de suivis, techniques de gestion et restauration, fonctionnement hydrologique des lagunes et élaboration de scénarios de gestion avec comme étude de cas les Marais du Verdier en Camargue. 15 personnes représentant une diversité des territoires littoraux

français (Corse, bassin méditerranéen, façade Atlantique, façade Nord et Guadeloupe) se sont mobilisées pour suivre cette formation, incluant des agents des services de l'Etat et des gestionnaires d'espaces naturels.

*Travaux en groupes pour les études de cas, animés par N. Beck et B. Poulin (TDV)*

#### ❖ Voyage d'étude LIFE'Tour

**Le voyage d'étude LIFE'Tour du 5 au 7 octobre 2011:** le Pôle lagunes et l'équipe du projet Life+LAG'Nature ont co-organisé ce voyage d'étude. Plus de cinquante personnes des 3 régions Méditerranéennes, acteurs des lagunes (gestionnaires de LR et PACA, Conservatoire du Littoral, EID méditerranée, DDTM66, associations naturalistes et d'EEDD, membre du conseil scientifique), se sont rencontrés sur 3 jours en Languedoc-Roussillon pour échanger autour du projet. L'objectif était de faire un premier retour d'expériences après 2 années et demi de mise en œuvre du projet en balayant les grandes thématiques du Life (restauration, espèces exotiques envahissantes, fréquentation. La campagne de sensibilisation et le programme de formations ont également pu être abordés, ainsi que leurs résultats.

Une vidéo, ainsi que l'ensemble des présentations réalisées sont en ligne sur notre site Internet.



La journée d'échange interrégionale sur le thème de la démoustication a finalement été repoussée, vu le contexte relativement complexe en Camargue (décision de poursuivre ou non la démoustication expérimentale en Camargue à venir fin 2011).

#### ▪ **PREVISIONNEL 2012 :**

Des réunions interrégionales seront à nouveau organisées à deux reprises pour l'année 2012. Le thème de la démoustication ne sera finalement pas retenu du fait du débat qui se poursuit entre acteurs de la démoustication en Camargue. La thématique retenue pour cette journée d'échange est celle de la réduction de l'usage des pesticides et engrais en milieu urbain. L'objectif est de faire un point sur la présence de ces molécules dans nos lagunes et leurs effets sur la biodiversité, et de mettre en valeur des expériences positives et opérationnelles au travers de témoignages afin de susciter des vocations auprès d'autres maîtres d'ouvrage en LR, PACA et Corse. Cette thématique est en lien avec le Prix Pôle-relais lagunes 2011 attribué au programme Vert Demain, et s'insère dans un contexte favorable tant au niveau national que plus local (appel à projet Agence de l'eau RM&C, plan Ecophyto 2018). Les

témoignages pressentis sont le Siel pour le programme Vert Demain, et un autre au niveau national (contact Onema/Bruno Canus). Le public visé concerne les collectivités territoriales en zone urbaine. Le Pôle lagunes proposera au RRGMA de co-organiser cette réunion.

D'autres rencontres interrégionales auront également lieu sur des thèmes à confirmer : macrophytes, suivis, espèces exotiques envahissantes, changement climatiques et permettront aux gestionnaires des 3 régions de se retrouver sur des problématiques communes.

Le Pôle lagunes ne prévoit pas de voyage d'étude en 2012.

▪ **Autres :**

- Réalisation d'une formation sur les zones humides de Corse pour les professeurs des écoles dans le cadre de la plateforme de formation à l'éducation à l'environnement, à reconduire en 2012.

## II.6 Veille technique pour les collectivités territoriales et gestionnaires (B30)

*De par son rôle de mutualisation des connaissances et de lien à l'échelle nationale, le Pôle lagunes se tient informé des avancées concernant les outils utilisés par les collectivités locales et les gestionnaires ; ainsi, il permet de les diffuser, et de favoriser les échanges d'expériences entre gestionnaires qui portent le même type d'outils.*

▪ **Veille technique : (cf. calendrier réunion)**

▪ **ACTIVITES 2011 :**

Les actions réalisées sont les suivantes :

- Participation en LR, PACA et Corse à diverses réunions, notamment sur les sujets suivants : Natura 2000 sur les milieux humides littoraux, comités de gestion, SAGE, contrats de baie, espèces envahissantes, SCOTs littoraux, Education à l'Environnement et au Développement Durable, Contrat de delta Camargue.
- Participation à l'assemblée plénière de la Cerpe le 22 février 2011 chargée notamment du volet pollution en zone non agricole du Plan Ecophyto 2018 en L-R
- Participation à la réunion du Plan de Gestion des Espaces Naturels du Grand Port Maritime de Marseille en juin 2011.
- Participation au comité d'organisation d'un évènement en marge du Forum Mondial de l'eau (mars 2012) sur la lagune de Thau piloté par l'Agence de l'eau RM&C, le CG 34 et le SMBT : "La lagune de Thau: une démarche exemplaire de gestion intégrée en Méditerranée
- Suivi du projet européen Eco-Lagunes porté par le CG 34.
- Suivi du projet MISEEVA en lien avec le séminaire du 7 juillet 2008 sur l'élévation du niveau de la mer et les submersions marines et appui au volet évaluation de la vulnérabilité des espaces naturels côtiers.

- Suivi du projet de Gestion Intégrée des Zones Côtières ouest Hérault porté par le Cemagref et Lisode.
- Suivi et participation au comité technique et comité de pilotage du projet Med Coastance auprès du CG 34.
- Suivi et participation aux GT du SRCAE LR et aux ateliers relatifs à la prospective sur l'aménagement du littoral LR.
- Recueil et transfert d'information sur les coûts de gestion et travaux en zones humides pour le Ministère, ainsi que sur la thématique de la riziculture en Camargue.
- Identification et transmission d'une liste d'experts en LR pour l'enquête ZH lancée par le Ministère.

- **PREVISIONNEL 2012 :**

En 2012, le Pôle lagunes répondra aux demandes exprimées par les différentes structures en charge de la gestion des espaces lagunaires. Il s'agira notamment de poursuivre la veille technique sur les différentes thématiques indiquées ci-dessus. Le Pôle lagunes continuera à suivre l'avancement et l'appui des gestionnaires sur la gestion des milieux aquatiques (comités de gestion, contrats d'étang, SAGE...) en Corse ainsi qu'en LR en lien avec le RENP LR. En PACA, la chargée de mission s'impliquera également sur ces thématiques en diffusant les informations aux gestionnaires concernés.

Une veille thématique spécifique sur la question des changements climatiques, de l'élévation du niveau de la mer, de l'augmentation des submersions marine sera effectuée : participation au comité de suivi du projet Coastance; participation au groupe de travail « érosion du littoral et submersion marine » de l'Observatoire Régional des Risques Naturels en LR.

Le thème de l'écotourisme avec l'émergence de projets pilotes (cf action B40) fera également l'objet d'une veille spécifique.

▪ **Appuis spécifiques :**

▪ **ACTIVITES 2011 :**

- Echanges réguliers sur Natura 2000 (veille spécifique) et lien avec Nathalie Hiessler, chargée de mission Natura 2000 au CEN LR – participation aux réunions opérateurs Natura 2000 organisées par la DREAL LR.
- Le Pôle lagunes est membre du comité de gestion des étangs d'Urbino et de Palo.
- Travail en Corse sur la mise en réseau des sites Ramsar insulaires.
- Réflexion en cours sur les sports de voile : appui au RENP LR pour l'atelier sur les activités de pleine nature.

- Montage du projet 2012 'Contribution à la méthodologie d'évaluation de l'état de conservation de l'habitat d'intérêt communautaire prioritaire 1150 \*Lagunes côtières à l'échelle du site Natura 2000' en lien avec les DREAL LR, PACA et Corse et le MNHN.

#### - **PREVISIONNEL 2012 :**

En 2012, ces appuis spécifiques se poursuivront, notamment sur Natura 2000 (MAEt et diagnostics, suivi naturalistes Natura 2000, contrats Natura 2000, chartes...). Le thème de l'écotourisme avec l'émergence de projets pilotes (cf action B40) fera également l'objet d'une veille spécifique, notamment les activités de pleine nature, en lien avec le RENP LR.

En 2012 aura également lieu la réalisation du **projet 'Contribution à la méthodologie d'évaluation de l'état de conservation de l'habitat d'intérêt communautaire prioritaire 1150 \*Lagunes côtières à l'échelle du site Natura 2000'** en lien avec les DREAL LR, PACA et Corse et le MNHN. Ce projet vise à fournir un état des lieux des connaissances à l'échelle de la façade méditerranéenne de cet habitat et d'utiliser l'expérience locale pour alimenter le travail d'élaboration d'une méthode d'évaluation de l'état de conservation à l'échelle du site Natura 2000 mené par le MNHN. (Cf. **Annexe 5**)

Le Pôle lagunes est chargé de l'animation du projet piloté par le CEN L-R, avec l'aide d'un stagiaire de 6 mois. Le projet est suivi par les services de l'Etat (DREAL LR, PACA et Corse) et mené avec la collaboration et l'appui scientifique du MNHN, qui assure la rédaction et la production du guide méthodologique national.

Un groupe de travail sera constitué regroupant l'ensemble des partenaires techniques et scientifiques (CEN L-R, Tour du Valat, OEC, DREAL, MNHN, opérateurs Natura 2000, experts) qui apportent leur expertise et expérience en matière de connaissance de l'habitat Lagune côtière\* et d'évaluation de son état de conservation.

## II.7 Valorisation des acteurs économiques dans leur démarche de gestion durable (B40)

*Plusieurs actions sont réalisées pour aider les acteurs économiques en lien avec les lagunes à adopter une démarche de gestion durable : acteurs du tourisme, de la pêche, de l'élevage, de travaux en ZH, etc.*

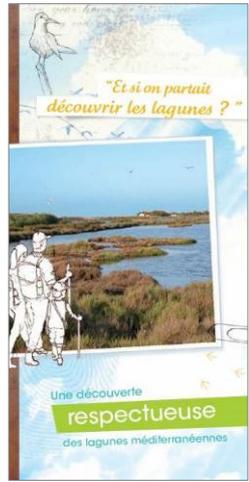
Les actions réalisées sont les suivantes :

- **Ecotourisme : « Vers une démarche globale de tourisme durable sur les espaces naturels lagunaires du littoral du LR, de PACA et de Corse »**

#### ▪ **ACTIVITES 2011 :**

Lors du COPIL du Pôle lagunes en octobre 2009, il a été décidé de dissocier ce projet du programme Pôle lagunes, en conservant tout de même une partie du temps alloué au chargé de mission tourisme durable au sein du programme du Pôle lagunes, à hauteur d'environ 25% de son temps de travail, ce qui correspond aux missions de base du Pôle : la mise en réseau, la veille, l'organisation de groupes de

travail, la sensibilisation des décideurs, la formation des acteurs socio-économiques... Tout ce qui concerne les prestations, le suivi de ces prestations et la recherche de financement (environ 50% d'un temps plein) a été en conséquence extrait du budget du Pôle lagunes. Le projet écotourisme pour 2011 :

- Edition et diffusion de la brochure de valorisation des espaces naturels lagunaires à destination des socioprofessionnels du tourisme et de leurs clients, dont le contenu a été élaboré par une stagiaire de trois mois en 2010 en lien étroit avec les gestionnaires des lagunes. Cette brochure s'intitule 'Et si on partait découvrir les lagunes ? Une découverte respectueuse des lagunes méditerranéennes'. Elle a été éditée en collaboration avec le projet Life+ LAG'Nature. Diffusée très largement en LR par ce projet, elle a également été envoyée par le Pôle lagunes en diffusion plus restreinte en PACA et Corse (envoi d'un exemplaire à tous les professionnels du tourisme et mise à disposition du fichier numérique pour réimpression).
- 
- Poursuite de la mise en réseau des acteurs (socio-professionnels, gestionnaires, décideurs...) avec la rencontre de têtes de réseaux (FROTSI LR, FRHPA LR, FRPAT, service tourisme Région LR),
  - Organisation de formation « connaissance du patrimoine naturel littoral » à destination des professionnels du tourisme des fédérations des Offices du tourisme, Sites et Itinéraires LR et Fédération de l'hôtellerie de plein air : 2 formations à Gruissan et aux Salines de Villeneuve-lès-Maguelone ont réuni une vingtaine de personnes en mai 2011,
- 
- Convention de partenariat avec la Fédération régionale des Pays d'Accueil Touristiques L-R pour accompagner les porteurs de projet dans le développement de projet territoriaux de tourisme de nature,
  - Veille thématique, notamment information sur les actions du Life (journée d'échanges, Site Web [www.lagunesettourismes.org](http://www.lagunesettourismes.org)...),
  - Co-préparation avec le projet Life+ LAG'Nature d'une intervention et de la tenue d'un stand lagunes et tourisme au Salon Européen des Equipements et Techniques du Tourisme à Montpellier du 2 au 4 novembre 2011,
  - Conseil et mise à disposition d'information auprès du Siel dans le développement d'une stratégie de tourisme de nature sur les étangs Palavasiens,
  - Travail avec le Réseau ENP LR qui organise en fin d'année 2011 un atelier sur les sports de nature et les activités de loisirs pour notamment l'animation d'une table ronde sur les activités nautiques littorales.

- Participation au Comité consultatif régional LR sur le tourisme le 2/12/11 avec la perspective d'une commission spécifique tourisme de nature en 2012

- **PREVISIONNEL 2012 :**

- Poursuite du travail de mise en réseau, veille, organisation de groupes de travail, notamment les activités de pleine nature, notamment en lien avec le RENP LR, la sensibilisation des décideurs, la formation des acteurs socio-économiques... Co-écriture avec l'Onema des pages « acteurs du tourisme » du portail ZH
- Journée spécifique en lien avec les rencontres acteurs du Life+ LAG'Nature pour les décideurs et socioprofessionnels du tourisme organisée en lien avec les JMZH.

- **Pêche**

- **ACTIVITES 2011 :**

En Corse, une réflexion a été lancée sur l'aide à apporter aux pêcheurs en lagunes, suite à la mise en œuvre du Plan National d'Action sur l'anguille. Ceci à la demande du responsable de la commission étangs du Comité Régional des Pêches de Corse.

Le travail en lien avec le COGEPOMI s'est poursuivi, avec essentiellement le suivi de l'avancement et la diffusion de l'information dans le réseau.

- **PREVISIONNEL 2012 :**

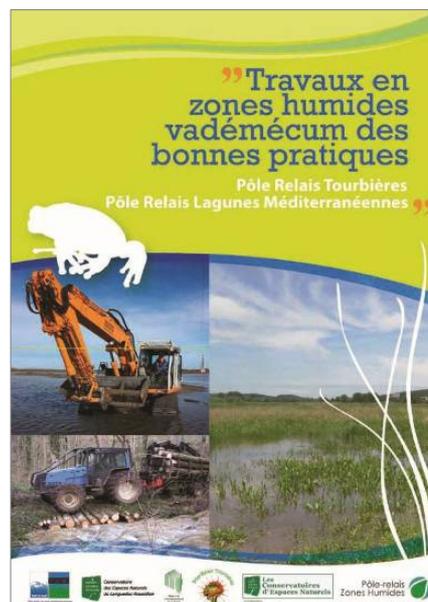
Cette thématique continuera de faire l'objet d'une attention particulière du Pôle lagunes. Dans le cadre du projet Gelamed (cf. A20), les pêcheurs professionnels bénéficieront d'un poster de sensibilisation sur les organismes gélatineux.

Co-écriture avec l'Onema des pages pêcheurs du portail ZH

- **Vade-mecum des bonnes pratiques**

- **ACTIVITES 2011 :**

Un travail en interpole a démarré en en 2010 et s'est finalisé en 2011: il s'agit de la réalisation d'un **vade-mecum des bonnes pratiques lors des travaux réalisés en zone humide**. Dans le cadre des SDAGE des bassins de Rhône-Méditerranée & Corse, de Rhin-Meuse et de Seine-Normandie, l'objectif du vade-mecum est de fournir une description des bonnes pratiques à prévoir avant et pendant des interventions de terrain, pour ne pas porter atteinte aux éléments naturels et au bon fonctionnement des ZH, et afin d'optimiser, par des précautions et des gestes simples, l'efficacité de l'intervention sur ou à proximité de ces milieux. Ce guide a été diffusé numériquement aux entreprises effectuant des travaux en



ZH sur ces bassins hydrographiques, ainsi qu'aux donneurs d'ordre réalisant des cahiers des charges ou les suivant.

Ce projet, porté par le Pôle-relais tourbières, a été réalisé en lien avec le Pôle lagunes. Il a fait notamment intervenir Sébastien Girardin du CEN LR sur l'équivalent d'un mois et demi (pour la durée totale du projet) et des experts de la Tour du Valat de manière ponctuelle. Le vade-mecum a été diffusé à l'automne 2011.

En parallèle de ce vademecum, l'équipe du Pôle lagunes a contribué à la mise à jour de la liste nationale des prestataires de travaux en ZH réalisée par le Pôle-relais tourbières en lien avec l'ensemble des Pôles-relais ZH. Le Pôle lagunes a amendé et complété le listing sur les régions méditerranéennes.

#### ▪ **PREVISIONNEL 2012 :**

L'année 2012 sera dévolue à la diffusion de ce vade-mecum.

#### ▪ **Eleveurs**

En 2011, il était prévu l'ouverture des formations du projet Life+ LAG'Nature en LR, mais celles-ci sont repoussées en 2012, et pourront être l'occasion de l'ouvrir aux éleveurs de PACA en 2012

## II.8 Sensibilisation des décideurs et des collectivités territoriales (B50)

*Des documents de sensibilisation destinés aux décideurs ont été réalisés par le Pôle lagunes sur des thématiques d'actualité : « Mieux connaître le Goéland leucophaea pour mieux en gérer les nuisances », « Mieux connaître et protéger les Laro-limicoles, oiseaux emblématiques du littoral méditerranéen », « Conchyliculture et Environnement ». La JMZH a également été l'occasion de sensibiliser les élus à la cause des zones humides, en leur montrant notamment les nombreux exemples de valorisation économique et touristique réussis. Des colloques sur des problématiques ciblées ont notamment eu lieu : la gestion des goélands et des laro-limicoles en lien avec l'aménagement du littoral en 2006 ; la gestion intégrée des zones côtières et la pêche à l'anguille en 2007.*

#### ▪ **Prix Pôle-relais lagunes méditerranéennes 2011**

#### ▪ **ACTIVITES 2011 :**

Cette nouvelle action est issue des recommandations émises lors du dernier Comité d'orientation du Pôle lagunes, l'objectif étant de dynamiser le réseau des élus des espaces lagunaires.

La première édition du Prix Pôle-relais lagunes méditerranéennes a ainsi été organisée cette année en marge du Séminaire des animateurs de sites Ramsar qui s'est tenu en Camargue les 14 et 15 novembre 2011. Ce prix valorise une action exemplaire et innovante réalisée sur un territoire lagunaire par un acteur local, avec pour ambition de susciter des vocations auprès des élus et maîtres d'ouvrage.

Pour la première édition de ce prix, 3 projets ont été présélectionnés par le Pôle lagunes, tous rattachés à des territoires labellisés Ramsar, avec chacun son innovation propre, dans un domaine bien spécifique :

- Le programme 'Vert Demain' porté par le Syndicat mixte des étangs littoraux (Siel)
- Le festival ' Les Envies Rhônements' porté par le Citron Jaune

- La ferme des Esclamandes portée par la ville de Fréjus et l'association Semailles83

Suite aux délibérations du Comité de pilotage du Pôle lagunes, c'est le programme Vert Demain porté par le Siel, qui a été retenu pour être lauréat de ce Prix 2011. Le jury a été séduit par son efficacité, son caractère innovant en territoire lagunaire, et surtout par son caractère transférable dans d'autres territoires.



Cette édition a eu un fort retentissement, grâce à la venue de la Ministre de l'Écologie pour la remise du Prix.

Les nombreux élus du Siel se sont vus remettre le Prix des mains de la Ministre de l'Écologie, lors du 3ème séminaire des animateurs de sites Ramsar, en

Camargue, le 15 novembre 2011. Les 3 projets sélectionnés ont pu être présentés par une plaquette glissée dans les pochettes des participants. Crédit photo Hervé Hôte/ Tour du Valat

Le prix est symbolisé par une aquarelle qui représente le territoire du Siel, spécialement réalisée pour l'occasion par Cyril Girard, artiste naturaliste bien connu du littoral méditerranéen.

Ce prix a pour ambition de susciter des vocations, et depuis la remise du Prix au Siel, le programme Vert Demain fait des petits, auprès d'autres structures gestionnaires de lagunes qui souhaitent s'investir dans la démarche dans le Département de l'Hérault.

#### ▪ **PREVISIONNEL 2012 :**

L'année 2012 sera consacrée à la préparation de l'édition 2013, par la mise en place d'un appel à projet en bonne et due forme pour remise du prix en 2013 lors d'un évènement fort à identifier.

#### ▪ **Atlas des zones humides de Corse**

Cet outil, à destination des décideurs, a pour objectif de porter à connaissance des élus la présence de zones humides sur leur territoire et l'importance qu'elles ont. Ce projet devrait être finalisé d'ici au premier trimestre 2012.

#### ▪ **Autre :**

- Séminaire élus : En 2011, le travail sur cette action s'est limité à l'appui à l'organisation de la journée spécifique aux décideurs du séminaire des animateurs de site Ramsar (aide à la diffusion des invitations). En 2012, il est prévu la co-organisation avec le Life+ LAG'Nature d'un séminaire élus en LR, en lien avec les JMZH sur le thème de l'écotourisme.
- Journée nettoyage raisonnée des plages : co-organisation d'une journée de sensibilisation le 15/12/11 à Leucate avec Rivages de France et le CEN L-R, en lien avec les rencontres décideurs du Life+ LAG'Nature. Près de 80 personnes ont participé à cette journée représentant la quasi-totalité des communes littorales du Languedoc-Roussillon et deux venues de PACA.

- Support de communication fédérateur des milieux lagunaires pour un public d'élus : vu l'investissement important pour l'organisation du Prix Pôle-relais, il n'a pas pu être consacré davantage de temps pour ce support de communication, qui pourra faire l'objet d'une réflexion future.

## II.9 Liens à l'échelle nationale (C)

Les actions réalisées sont les suivantes :

- **Portail National des Zones Humides (<http://www.zones-humides.eaufrance.fr>)**

### ▪ **ACTIVITES 2011 :**

Le Pôle lagunes a travaillé en synergie avec les autres Pôles-relais ZH et l'Onema pour ces actions de niveau national :

- Fiches retours d'expériences : 5 nouvelles fiches ont été mises en ligne sur le Portail National des Zones Humides (voir B10).
- Actualités en lagunes : toutes les informations concernant les actions et actualités du Pôle lagunes sont disponibles sur le Portail National des Zones Humides. (Lettre des lagunes, Ramsar, services éco systémiques des ZH...), 28 brèves ont été mises en ligne dans la rubrique actualités générales et 5 dans celles consacrées à Ramsar.
- Un groupe inter-pôle sur le volet communication est animé par le Pôle lagunes depuis la fin d'année 2010. Il a amorcé dans le courant du dernier trimestre 2011 (réunion interpôle du 18/11/2011) plusieurs travaux conjoints des Pôles-relais Zones Humides : maquettage d'une plaquette format A5, affiche A3, power point sur leurs actions, document regroupant leurs principales publications, etc.



Le Pôle lagunes a travaillé avec les autres Pôles-relais sur la cohérence et la complémentarité des Pôles-relais entre eux, en lien avec le pilotage et la coordination d'activités nationales par l'Onema. Les actions sont aujourd'hui orientées vers la communication et les bases de données. Ainsi, la priorité est donnée à la refonte des bases de données bibliographiques et à leur moissonnage par le portail national, la refonte des sites internet des Pôles-relais Zones Humides et à

Groupe 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Ramsar : console de saisie projets JMZH</li> <li>•Analyse des facteurs influençant la répartition géographique des JMZH</li> </ul>	Pôle mares, zones humides intérieures vallées alluviales
Groupe 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Calendrier mis en place des entrepôts OAI (moissonnage de données bibliographiques) avec migration des bases de données</li> <li>•Analyse des sites web des PRZH</li> </ul>	Pôle Tourbières
Groupe 3	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Identification des besoins et outils de communication /harmonisation charte</li> <li>•Maquettage des produits de communication et adaptation de la charte graphique du site web du PRZH ZH</li> </ul>	Pôle Lagunes
Groupe 4	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Actualité – Newsletters</li> <li>•Mise en place d'une démarche de mutualisation de l'information</li> </ul>	Pôle marais atlantiques

l'amélioration de leurs fonctionnalités, ainsi qu'à la recherche d'une identité commune (éléments graphiques, lettres d'informations, etc.) tout en gardant certaines de leurs spécificités. Le Pôle lagunes participe ainsi aux différents échanges sur ces thèmes. L'objectif est d'harmoniser les quatre Pôles-relais existants et de faire remonter les informations vers le nouveau Portail National des Zones Humides. Un tableau de travail est prévu pour chacun des quatre pôles.

#### ▪ **PREVISIONNEL 2012 :**

Les actions de niveau national (JMZH, fiches retour d'expérience, communication...) feront l'objet d'une attention particulière, et permettront notamment d'alimenter le Portail National ZH et le Portail 'les documents techniques sur l'eau'. Les actions seront notamment les suivantes :

- Participer au groupe de travail relatif au portail national sur les zones humides ;
- Participer aux réunions de coordination inter pôles animées par l'ONEMA ou des actions communes inter-pôles ;
- Rendre compte de l'activité tant nationale que locale pour appréhender l'ensemble des actions et partenaires du pôle dans la réflexion ;
- Production de documents de travail inter-pôles et co-construction de documents (apports, critiques ...)
- Propositions d'orientations nouvelles et réflexion avancée pour un dispositif national cohérent et complémentaire

#### ▪ **Groupe Zones humides**

La Participation aux réflexions du Groupe d'experts Zones Humides à Paris et à sa Lettre d'information Zones Humides Infos se poursuivra à l'identique en 2012.

#### ▪ **Groupe Anguille :**

La participation au COGEPOMI et lien avec les acteurs des lagunes sur le travail réalisé se poursuivra à l'identique en 2012.

#### ▪ **Autre :**

- Participation au processus de concertation du dispositif de communication, de sensibilisation, de formation et de participation sur les zones humides. Cette mission initiée par le MEEDDM vise à promouvoir le Plan National d'Action en faveur des Zones Humides en accompagnant sa mise en œuvre, et produire une stratégie nationale de CSFP garantissant la réussite de la politique nationale. Cette action se poursuivra en 2012.
- Participation au bilan des travaux de recherche effectués sur les zones humides (2001 à 2011) orchestré par la MNHN (Service du Patrimoine Naturel), afin de (1) identifier les projets de recherche sur la thématique des zones humides, (2) connaître les applications concrètes de ces travaux pour les gestionnaires et (3) définir les perspectives de recherche à soutenir durant les années à venir.

## II.10 Liens à l'échelle internationale (D)

Les actions réalisées sur cette thématique ont concerné l'accompagnement de la création de l'association Ramsar France, la participation active au séminaire des animateurs de sites Ramsar de novembre 2011 et la diffusion de l'information concernant les sites Ramsar.

En 2012, le Pôle lagunes poursuivra son implication dans le réseau des gestionnaires de sites Ramsar en cours de construction au travers de l'association Ramsar France et participera au séminaire des gestionnaires de sites Ramsar.

## II.11 Fonctionnement du Pôle (E)

### ▪ Organisation de réunions du Pôle lagunes :

#### ▪ ACTIVITES 2011 :

- Organisation, animation et suivi de 3 Comités de pilotage,
- Organisation, animation et suivi de 4 réunions d'équipe avec réalisation de comptes rendu.



#### ▪ PREVISIONNEL 2012 :

- Ces actions seront poursuivies à l'identique. Un comité d'orientation sera organisé en septembre 2012.

### ▪ Recherche de financements :

#### ▪ ACTIVITES 2011 :

- Agence de l'eau RM&C, Onema, DREAL et Collectivités territoriales des 3 régions, Groupe ACCOR, Fondations privées, développement du projet Feder 'Renforcer les activités du PRLM en PACA'.

#### ▪ PREVISIONNEL 2012 :

- Ces actions seront poursuivies à l'identique.

Par ailleurs, le Pôle lagunes est régulièrement sollicité pour participer au montage et mise en œuvre de divers projets pour mettre à disposition ses outils et connaissances, pour s'en faire le relais auprès de l'ensemble des acteurs des lagunes méd. Dans ce cadre, le Pôle lagunes répondra aux sollicitations. Ainsi, début 2012, 3 projets sont en cours d'instruction ou de montage (Life + Laro limicoles, Liteau RESTOPHY, EcoSeagrass) pour un démarrage en 2013.

### ▪ Fonctionnement courant du Pôle lagunes :

#### ▪ ACTIVITES 2011 :

- Rapport d'activité et bilan financier 2010,

- Programme d'action prévisionnel et budget 2011
- Suivi d'état d'avancement des dossiers,
- Rapport d'activité 2011 à mi-parcours.

▪ **PREVISIONNEL 2012 :**

- Ces actions seront poursuivies à l'identique, avec également le suivi du projet Feder PACA qui démarrera en 2012.
- **Recrutement :** de la stagiaire en charge des BD/communication puis de la mission liée au portail documentaire en 2011. En 2012 : recrutement du technicien en charge des BD/communication et site Internet, du stagiaire EC lagunes.

## CONCLUSION

---

En 2011, l'équipe du Pôle lagunes a réalisé deux actions d'envergure pour valoriser son travail réalisé depuis de nombreuses années.

Tout d'abord, grâce au changement de version de logiciel de BD bibliographique en 2010, cet outil devenu plus convivial a pu être davantage exploité du point de vue de ses fonctionnalités pour les utilisateurs, avec la mise en ligne de dossiers thématiques et la diffusion personnalisée des actualités. L'alimentation du portail national « les documents techniques sur l'eau », a également pu être mise en route par la sélection et la modification de plus de 500 notices de documents. L'objectif est d'offrir à terme une meilleure valorisation de cette BD riche de plus de 5000 documents sur les lagunes méditerranéennes.

Par ailleurs, une action longuement attendue a pu être initiée en 2011 : la refonte du principal outil de communication et vitrine des activités du Pôle lagunes, son site Internet. Cette refonte a été réalisée en concertation avec les autres Pôles-relais, permettant une uniformité graphique pour une meilleure visibilité des Pôles.

Le Pôle lagunes a également mené plusieurs actions phares, dont sont à noter :

- La diffusion nationale du CD Rom du guide juridique des zones humides (Cizel, 2010) qui a fait l'objet d'un engouement au-delà des frontières habituelles du Pôle lagunes.
- Le succès des Journées Mondiales des Zones Humides en Méditerranée et des Journées Européennes du Patrimoine en sites lagunaires avec près de 6000 participants recensés pour chaque événement et une bonne couverture médias.
- La diffusion des publications : 'Et si on parlait découvrir les lagunes ?' à destination des touristes, 'Vade-mecum des bonnes pratiques de travaux en ZH' pour les donneurs d'ordre et entreprises effectuant des travaux en zone humide.
- La co-organisation avec l'ATEN et la Tour du Valat de la formation 'Connaissance et gestion des zones humides : lagunes et marais littoraux' sur 5 jours avec la participation de 15 stagiaires représentant une diversité des territoires littoraux français (Corse, bassin méditerranéen, façade Atlantique, façade Nord et Guadeloupe).
- L'organisation du LIFE Tour, un voyage d'étude de 3 jours regroupant une cinquantaine de personnes autour du projet Life + LAG'Nature en Languedoc-Roussillon.
- La 1ère édition du Prix Pôle-relais lagunes méditerranéennes remis à l'occasion du séminaire Ramsar par la Ministre de l'Écologie aux élus du Siel (étangs palavasiens) pour leur Programme Vert Demain.

Ainsi, l'équipe du Pôle lagunes à nouveau réunie en cette année 2011 a pu mettre à profit toute sa motivation et son énergie pour développer ces différentes activités.

En 2012, la totalité des actions du Pôle lagunes se poursuivra, avec en particulier :

- Le démarrage du projet FEDER 'Renforcer le Pôle-relais lagunes méditerranéennes en PACA' 2012 – 2014 et en particulier la création d'un poste dédié à l'animation de la région PACA pour l'ensemble des actions.
- La restitution du projet Gelamed 2010-2012 sur l'Etude du Plancton Gélatineux sur la façade Méditerranéenne » en partenariat avec les 6 laboratoires associés, dont le laboratoire Ecosym de l'université de Montpellier 2 et le Centre Océanologique de Marseille, avec la diffusion du poster auprès des pêcheurs professionnels, et l'organisation d'une réunion de restitution interrégionale pour les acteurs des milieux lagunaires en lien avec la plateforme recherche/gestion.
- La poursuite des actions en lien avec les autres Pôles-relais ZH concernant l'harmonisation des outils, l'alimentation des portails nationaux : Portail National des Zones Humides et portail national « les documents techniques sur l'eau », et la communication des différentes actions.
- Le Pôle lagunes contribuera à la méthodologie d'évaluation de l'état de conservation de l'habitat d'intérêt communautaire prioritaire Lagune côtières via l'animation d'un groupe de travail associant les Dreals (LR, PACA, Corse), le MNHN et des experts locaux sur la thématique. Ce projet vise à fournir un état des lieux des connaissances à l'échelle de la façade méditerranéenne et d'utiliser l'expérience locale pour alimenter le travail du MNHN quant à l'élaboration d'une méthode d'évaluation de l'état de conservation des Lagunes côtières à l'échelle des sites Natura 2000.
- La seconde édition du Prix Pôle-relais lagunes sera préparée avec le lancement d'un appel à projets sur un thème spécifique à définir pour 2013.

## LISTE DES ANNEXES

---

**ANNEXE 1.** Calendrier 2011 de l'équipe du Pôle-relais lagunes méditerranéennes

**ANNEXE 2.** Bilan financier 2011

**ANNEXE 3.** Budget prévisionnel 2012

**ANNEXE 4.** Demande de subvention FEDER du projet « Renforcer le Pôle-relais lagunes méditerranéennes en PACA 2012-2014 »

**ANNEXE 5.** Projet 'Contribution à la méthodologie d'évaluation de l'état de conservation de l'habitat d'intérêt communautaire prioritaire 1150 \*Lagunes côtières à l'échelle du site Natura 2000'